

4

Systemes
alimentaires
& forestiers,
circuits
& circularités



A la différence de la filière, qui décrit une linéarité des étapes de production, des intrants jusqu'aux produits finaux et aux déchets, l'économie « circulaire » ou bioéconomie repose sur l'idée qu'une partie des biens et des extrants peuvent être réutilisés ou réinjectés dans le processus de production, par exemple sous forme de flux de matières ou d'énergie. Elle entretient ainsi un lien essentiel avec les territoires, sur lesquels se déploient des boucles locales, concernant aussi bien les problématiques d'alimentation que le recyclage des déchets des activités agricoles et forestières. Dans ce

chapitre, il est question de reterritorialisation alimentaire et forestière en faveur des productions locales, d'activation de ressources dans le but de créer un écosystème d'innovation propice aux résiliences territoriales et de reconfiguration de réseaux d'acteurs locaux.



SYNTHÈSE DES TRAVAUX

Le Groupe transversal 3, « **Systèmes alimentaires et forestiers, circuits et circularités** », s'intéresse avant tout aux questions de circularité et de circulation des produits et des savoirs au sein des filières agricoles, alimentaires et forestières. Il se pose en particulier la question de la diversité des formes de circularités et des freins et leviers au développement de ces dernières (comment se déclinent les projets d'économie circulaire et de bioéconomie territorialisée, ainsi que les formes de circularités dans les systèmes alimentaires et forestiers ?), de leur dimension territoriale (quelles proximités, quels systèmes d'acteurs et modes de gouvernance ? Quelles ressources pour construire ces systèmes et quelles ressources produisent-ils en retour ?) et de leur caractère innovant (quelle combinaison d'innovations techniques, organisationnelles/sociales/institutionnelles ? Quels outils pour co-construire ces systèmes et circularités ?).

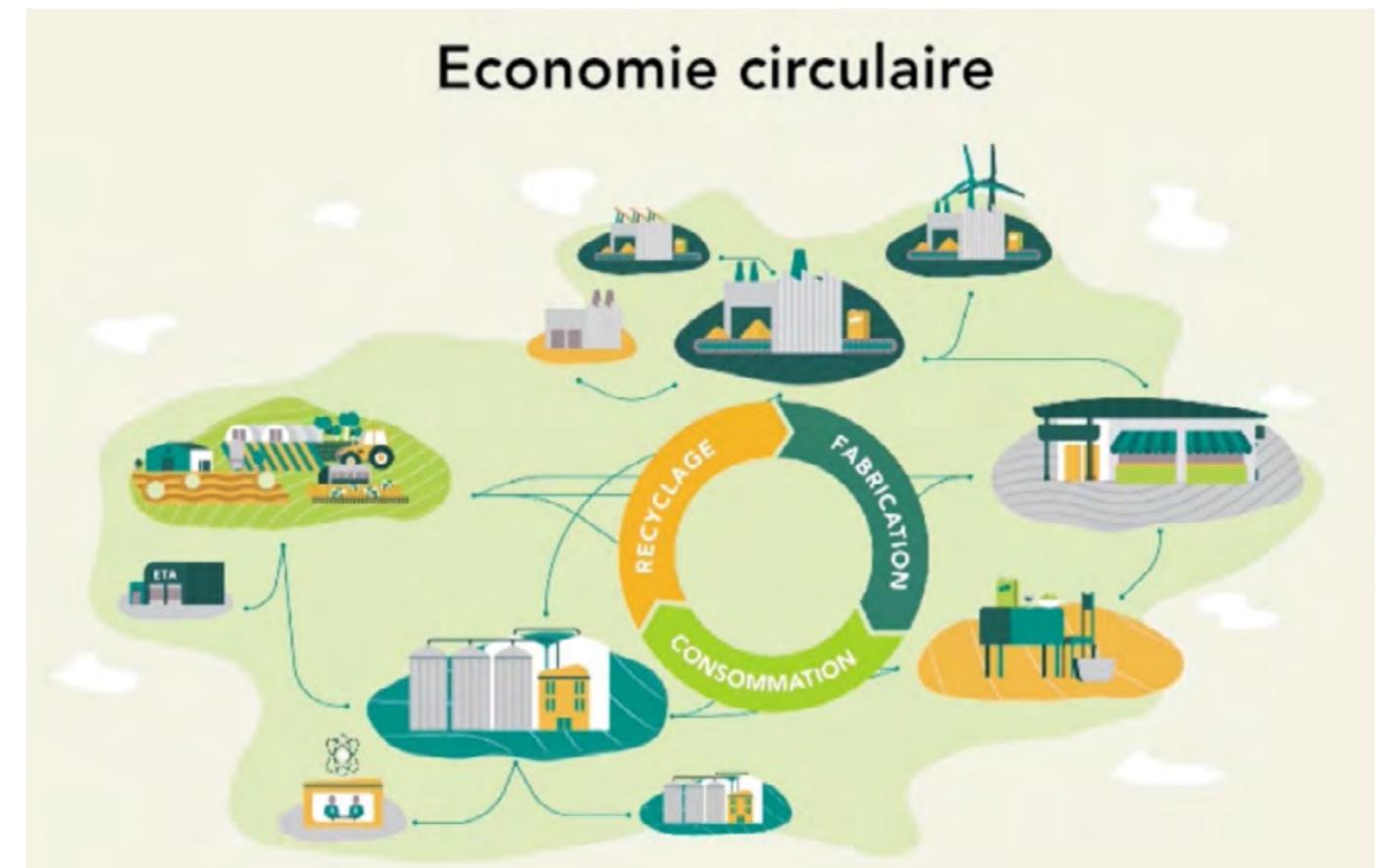


Schéma extrait de la vidéo Re-pro-innov

Le GT3 est animé par Danielle Galliano (INRAE Toulouse), Anne Carton (Cap Rural, Rhône-Alpes), Sébastien Bourdin (EM Normandie) et Amélie Gonçalves (INRAE Toulouse). Il concerne les projets AFFORBALL (Grand Est), BIOCA (Grand Est), DEFIFORBOIS (Centre-Val de Loire), DETECTE (Grand Ouest), FRUGAL (Grand Ouest & Auvergne-Rhône-Alpes), INVENTER (Auvergne-Rhône-Alpes), OUI-GEF (Auvergne-Rhône-Alpes), PERFECTO (Nouvelle-Aquitaine), REPRO-INNOV (Occitanie), SYAM (Auvergne-Rhône-Alpes) et TREFFOR (Nouvelle-Aquitaine). Ces derniers sont répartis en fonction de trois grands axes, concernant respectivement la circularité dans les systèmes alimentaires, dans la bioéconomie territorialisée et dans les systèmes forestiers.

Le GT3 apporte avant tout des éléments de réflexion et de pratiques opérationnelles autour des modèles de gouvernance territoriale, de l'évolution des modes de coordination des acteurs locaux et de l'ancrage territorial des ressources. Il démontre que les problématiques d'économie circulaire, qu'il s'agisse des productions agricoles et alimentaires, de la bioéconomie ou de l'économie forestière, ne reposent pas seulement sur des innovations techniques mais sur leur combinaison avec des innovations organisationnelles (nouvelles façons de travailler ensemble), institutionnelles et sociales (l'implication de nouveaux acteurs en particulier issus de la société civile).

Les travaux menés autour des **systèmes alimentaires territoriaux** s'intéressent aux dynamiques alimentaires en cours dans les territoires, en particulier dans les modes de production et la manière de se nourrir, aux avantages, inconvénients et performance des circuits courts et longs, aux leviers d'action pour une gouvernance alimentaire locale adaptée aux enjeux des territoires, et plus gé-

néralement à l'accompagnement des acteurs du changement. Ils montrent qu'il n'existe pas de modèle plus efficient que les autres mais plutôt une hybridation des circuits courts et longs, que les politiques et acteurs publics sont essentiels et que la mobilisation de la société civile est cruciale pour favoriser les dynamiques et éviter les tensions. Un enjeu fort est celui de l'instrumentation de l'accompagnement des acteurs, par le biais d'outils tels que des jeux sérieux, guides de bonnes pratiques...

Les **recherche sur la bioéconomie ou l'économie circulaire** s'interrogent sur son rôle dans les activités agricoles, par exemple dans le cadre des processus de méthanisation, sur les modalités d'adaptation par les entreprises et coopératives, sur les formes d'acceptabilité des populations et autres acteurs des territoires, ainsi que sur les dynamiques des projets éco innovants dans le rural. Les résultats montrent que la dimension locale constitue un argument récurrent des projets, dans une optique d'approvisionnement et de recyclage mais aussi de collaboration avec les autres parties prenantes des territoires, et que les dimensions de gouvernance territoriale s'avèrent ainsi essentielles. Ici encore l'innovation est convoquée sous toutes ses formes (organisationnelle, institutionnelle et sociale), et pas seulement au niveau technologique.

Les travaux considérant les **systèmes forestiers** sous l'angle des processus circulaires territorialisés questionnent les démarches d'adaptation au sein de la filière forêt-bois, en particulier dans une perspective de production durable et de mobilisation de la ressource. Où et comment récolter le bois énergie tout en préservant la fertilité des sols et la biodiversité, comment évaluer la ressource forestière et les services écosystémiques rendus par la forêt? Les résultats mettent en évidence certaines sources d'évo-

lution communes des processus de circularité avec celles des systèmes agricoles et alimentaires. Ils conduisent à recommander une prise en compte de la biodiversité et des cycles de fertilisation des sols dans les pratiques de gestion et d'exploitation du bois afin

d'augmenter la durabilité et la résilience des systèmes forestier face au changement climatique et à réinscrire les filières bois locales dans les projets de territoire.



Les travaux menés autour des systèmes alimentaires territoriaux s'intéressent aux dynamiques alimentaires en cours dans les territoires, en particulier dans les modes de production et la manière de se nourrir, aux avantages, inconvénients et performance des circuits courts et longs, aux leviers d'action pour une gouvernance alimentaire locale adaptée aux enjeux des territoires, et plus généralement à l'accompagnement des acteurs du changement. Ils

montrent qu'il n'existe pas de modèle plus efficient que les autres mais plutôt une hybridation des circuits courts et longs, que les politiques et acteurs publics sont essentiels et que la mobilisation de la société civile est cruciale pour favoriser les dynamiques et éviter les tensions. Un enjeu fort est celui de l'instrumentation de l'accompagnement des acteurs, par le biais d'outils tels que des jeux sérieux, guides de bonnes pratiques...

FRUGAL - Formes urbaines et gouvernance alimentaire

Le projet FRUGAL s'interroge sur l'évolution des manières de se nourrir dans les villes et de leur impact sur les formes urbaines. Il répond aux questions suivantes : Quelles caractéristiques du système alimentaire urbain en termes de flux (production, transformation, distribution, consommation), de répartition spatiale des activités, et de leur organisation sociale, et sous l'angle de la justice alimentaire, notamment l'accessibilité sociale à l'alimentation ? Comment mesurer la capacité de résilience du système alimentaire des aires urbaines ? L'échelle de travail retenue est celle de l'aire urbaine. 11 aires ont été analysées dans différents territoires de la Région AURA et du Grand-Ouest.



Les **résultats** obtenus montrent que la composition sociale de la population joue un rôle important dans les régimes alimentaires locaux,

avec une place souvent sous-estimée de l'autoproduction. La faiblesse de la planification spatiale de l'offre alimentaire provoque ainsi des inégalités dans l'accès à l'alimentation (notamment dans les quartiers populaires et les franges les moins urbanisées des aires urbaines). Toutefois, les Collectivités locales, avec leurs compétences et des instruments d'action publique sur les systèmes alimentaires, constituent des acteurs structurants de la gouvernance alimentaire.



[Plus d'information ici](#)

Les acteurs de terrain engagés dans la transition alimentaire peinent à rendre accessible une alimentation locale de qualité.

Les **retombées** du projet concernent essentiellement l'élaboration de politiques publiques alimentaires, avec une

base de données qui croise compétences juridiques et expériences pour répondre aux demandes des praticiens et responsables de Projets Alimentaires Territoriaux. Les résultats sont rassemblés dans un livret de recherche et quatre cahiers d'acteurs.

INVENTER - Inventons nos territoires de demain

Le projet INVENTER répond aux questions suivantes : Quels sont les leviers d'action d'une gouvernance alimentaire locale adaptée aux enjeux des territoires ? Quelles sont les dynamiques en cours dans les territoires ? Comment accompagner les acteurs du changement ? Il se déroule sur une série de terrains de la Région AURA articulant l'urbain et le rural et combinant différents modèles alimentaires, en particulier le territoire du Grand Clermont le du PNR Livradois-Forez.

Les travaux ont mis en évidence la coexistence des modèles agricoles et alimentaires sur le territoire et rendu visibles des modèles alternatifs, ainsi que les modalités d'une gouvernance alimentaire inclusive.

Le projet a contribué au dépôt et au lancement d'un PAT et à la montée en compétences des acteurs en charge d'élaborer et de



mettre en œuvre le PAT. Différentes productions relevant du pilotage et de l'accompagnement (plaquettes de traduction, chronique du projet, vidéos, outils pédagogiques, analyse des controverses) permettent également de donner aux acteurs des clés de réussite et des points d'attention pour mener à bien leurs projets.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Dominique Vergnaud dans cet ouvrage](#)

PERFECTO - Performance des circuits courts et de proximité et territoires

Le projet PERFECTO répond aux questions suivantes : Qu'est-ce que la performance des Circuits Courts de Proximité (CCP) ? Quels sont les indicateurs qui permettraient de l'évaluer ? Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer la différence de performance sur les territoires et entre CCP ? Il porte son attention sur 6 Pays situés en Gironde : Médoc, Haute Gironde, Grand Bergeracois, Val de Garonne- Gascogne, Adour Chalosse Tursan et Pays Basque.

Le travail s'est appuyé sur quatre familles de critères de performance : la création et la répartition de valeurs (marchandes et non marchandes) ; les emplois et les installations ; les modèles alimentaires et agricoles ; enfin, le bien-être social. Il a montré que les CCP empruntent deux voies possibles pour se développer : au sein de filières de production, structurées et organisées – en référence

à des règles propres, dans une logique de diversification pour des agriculteurs en circuits longs, ou en en proposant une offre alternative allant jusqu'au refus de labels de qualité ou d'origine. Ils mettent alors en place leurs propres formations et dispositifs d'accompagnement à l'installation.

Les CCP se développent sur des territoires divers en réponse à des enjeux de reterritorialisation de l'alimentation, traduits souvent au travers de Projets Alimentaires de Territoires (PAT). Ces processus agissent soit comme des processus de consolidation des territoires à partir notamment d'un renouveau des relations villes/campagnes soit comme des processus de reconfiguration territoriale par la construction d'inter territorialités. Cependant, l'analyse montre également qu'à travers les PAT se renouvellent des compétitions infra ou interterritoriales notamment autour de l'accès aux ressources (foncier, productions, infrastructures...) qui perturbent ou freinent les processus d'intermédiation territoriale remettant ainsi en question le lien rural/urbain fréquemment postulé de fait dans ces projets.

Les **productions opérationnelles** concernent une grille de lecture de l'analyse de la performance des CCP permettant aux acteurs d'accompagner les projets sur leur territoire, une aide à la Région Nouvelle Aquitaine pour construire son appel à projet en faveur



Bande Dessinée « Des circuits alimentaires courts & de proximité sur mon territoire, ça marche ? » élaborée pour résumer et diffuser les résultats du projet [PERFECTO](#)

des circuits courts alimentaires, une contribution aux réflexions conduisant à la création du conseil consultatif de gouvernance alimentaire durable de Bordeaux Métropole, ainsi qu'une contribution à la définition de la politique « Stratégie Alimentaire » du département de la Gironde.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Nathalie Corade dans cet ouvrage](#)

SYAM - Expérimenter et outiller l'hybridation de systèmes alimentaires entre circuits courts et circuits longs

SYAM explore les « systèmes alimentaires du milieu » : des nouvelles formes d'hybridation entre circuits courts et circuits longs qui ont des objectifs de volume sur les marchés territoriaux et visent à relocaliser l'économie agricole et agroalimentaire. Le projet passe au peigne fin leurs performances, le partage de la valeur ajoutée, les conditions de leur durabilité et leurs besoins d'accompagnement et apporte des réponses aux questions suivantes : Comment les SYAM s'organisent-ils, avec quelles formes d'hybridation ? Quelles sont leurs performances et comment les optimiser en termes d'efficacité logistique, d'impact environnemental, de compétitivité économique et d'équité sociale ? Quelles sont les conditions de la durabilité d'un SYAM et sur quoi doivent porter prioritairement l'aide publique et l'accompagnement ?

Les **résultats** montrent que l'action de « faire SYAM » renvoie avant tout à une volonté de stratégie collective impliquant des acteurs hétérogènes, à une volonté de bâtir collectivement de nouveaux circuits, et à reprendre collectivement la main sur l'établissement de leurs règles de fonctionnement.

Les **outils opérationnels** issus du projet comprennent un livret pour accompagner la construction des SYAM, qui réunit différentes fiches outils focalisées sur les questions-clefs à se poser pour développer la durabilité de ces systèmes alimentaires., ainsi que le jeu sérieux SYAM, qui vise à aider les opérateurs économiques locaux, à construire ces systèmes alimentaires collectifs et plus vertueux.



- Voir la [malette de jeu SyAM](#)
- Voir la [présentation du Jeu SyAM](#)
- Voir la [vidéo du jeu SyAM](#)



Les recherches sur la bioéconomie ou l'économie circulaire s'interrogent sur son rôle dans les activités agricoles, par exemple dans le cadre des processus de méthanisation, sur les modalités d'adaptation par les entreprises et coopératives, sur les formes d'acceptabilité des populations et autres acteurs des territoires, ainsi que sur les dynamiques des projets éco innovants dans le rural. Les résultats montrent que la dimension locale constitue un argument récurrent

des projets, dans une optique d'approvisionnement et de recyclage mais aussi de collaboration avec les autres parties prenantes des territoires, et que les dimensions de gouvernance territoriale s'avèrent ainsi essentielles. Ici encore l'innovation est convoquée sous toutes ses formes (organisationnelle, institutionnelle et sociale), et pas seulement au niveau technologique.

BIOCA - Bioéconomie en Champagne Ardenne

L'**objectif** du projet BIOCA est de fournir une feuille de route de la bioéconomie en région Grand Est susceptible de maintenir la diversité des modèles agricoles. Il analyse la diversité des bioéconomies observables dans le territoire champardennais du point de vue des régimes sociotechniques de production et d'innovation, de l'ancrage territorial des activités et des conceptions de la transition écologique. Le projet cherche ainsi à répondre à une question centrale : qu'est-ce que la bioéconomie ? A quelle forme d'agriculture aboutit-elle ?

Les **résultats** montrent que les différentes formes de bioéconomie se déclinent différemment sur le territoire en donnant lieu à une

diversité de modèles industriels et agricoles aux répercussions économiques, sociales et environnementales variables. Les politiques publiques doivent prendre acte de cette diversité de situations et de trajectoires en matière de bioéconomie et la favoriser pour affronter au mieux les incertitudes du futur.

« L'économie circulaire n'est pas garante d'une transition écologique. Elle apparaît comme un « univers controversé » dont il convient d'étudier les différentes configurations institutionnelles et la manière dont celles-ci peuvent s'associer aux différentes formes de bioéconomie. »

Les **productions** issues du projet devraient aider à élaborer des feuilles de route de la bioéconomie en région Champagne-Ardenne et, plus largement, au niveau national.

DETECTE - Développement économique territorial, économie circulaire et transition énergétique

Le projet DETECTE cherche à répondre à la question des freins et leviers au déploiement de la méthanisation sur les territoires.

« En démontrant par nos travaux scientifiques l'intérêt de la démarche [de méthanisation] et sa pérennité, nous pensons ainsi avoir contribué à disséminer l'idée selon laquelle la

transition énergétique constitue un levier de développement socio-économique des territoires incluant une composante environnementale forte »

Les **résultats** du projet montrent que l'on n'observe pas de problème d'acceptation si le projet est intégré à l'exploitation, qu'une collectivité le soutient ou que les porteurs bénéficient d'une notoriété locale, que la population est correctement informée, et que les usagers ont des convictions environnementales ou sont favorables au développement des énergies renouvelables. En revanche des problèmes apparaissent lorsque la population n'est pas informée ou n'a pas été consultée, la communication est insuffisante voire inexistante, et que la collectivité n'affiche pas clairement son soutien vis-à-vis du projet.

Des synthèses élaborées dans le projet fournissent aux futurs porteurs de projet et aux collectivités territoriales des clés de lecture, à travers des expériences fructueuses (ou non) et par l'identification

des freins et leviers au développement de projets de méthanisation sur un territoire.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Sébastien Bourdin dans cet ouvrage](#)

REPRO-INNOV - Réorganisations productives et innovations dans les filières agroalimentaires

L'**objectif** du projet REPRO-INNOV est d'analyser les processus de réorganisation et les dynamiques d'innovation à l'œuvre dans les filières agro-alimentaires et les territoires. Il cherche en particulier à répondre aux questions suivantes : Comment les coopératives agricoles s'organisent-elles pour développer l'AB ? Quelles dynamiques pour des projets éco innovants dans le rural ? Quelles conséquences pour les coopératives agricoles de l'adaptation à une pluralité de formes d'entreprises agricoles ?

Le projet a permis de produire des connaissances scientifiques sur les dynamiques de réorganisation et d'innovation en cours dans le secteur agricole en tenant compte des configurations territoriales (espaces ruraux, villes moyennes, ...) spécifiques à la région Occitanie.

Il a montré que pour appréhender l'innovation dans les territoires il est nécessaire d'élargir les approches en sciences sociales en s'inscrivant dans les champs de l'économie circulaire, de l'économie écologique et de l'économie sociale et solidaire. Il est ainsi possible de diversifier les parties prenantes pour accompagner les processus d'innovation, favoriser la production de connaissances et faciliter la mise en œuvre de dispositifs innovants tant côté recherche que côté opérationnel.

« L'analyse des dynamiques d'innovation dans des espaces très présents dans la région (villes moyennes et rural) montre que la présence de ressources matérielles, de savoir-faire et de connaissances locales ainsi que la capacité des acteurs à mobiliser leurs réseaux personnels, favorisent l'innovation et compensent l'absence de certaines ressources, notamment technologiques. »

Les **résultats** obtenus apportent une meilleure compréhension des facteurs favorisant ou freinant la diffusion de l'agriculture biologique et permettent d'aider les pouvoirs publics dans leur démarche, notamment dans les villes moyennes. Ils facilitent la prise en compte des spécificités des territoires et le développement de projets d'économie circulaire dans les zones rurales, comme par exemple avec les projets de méthanisation agricole.



Les travaux considérant les systèmes forestiers sous l'angle des processus circulaires territorialisés questionnent les démarches d'adaptation au sein de la filière forêt-bois, en particulier dans une perspective de production durable et de mobilisation de la ressource. Où et comment récolter le bois énergie tout en préservant la fertilité des sols et la biodiversité, comment évaluer la ressource forestière et les services écosystémiques rendus par la forêt ? Les résultats mettent en évidence certaines sources d'évolution communes des processus de circularité avec celles

des systèmes agricoles et alimentaires. Ils conduisent à recommander une prise en compte la biodiversité et des cycles de fertilisation des sols dans les pratiques de gestion et d'exploitation du bois afin d'augmenter la durabilité et la résilience des systèmes forestier face au changement climatique et à réinscrire les filières bois locales dans les projets de territoire.



AFFORBALL - Adaptation de la filière forêt-bois du PNR des Ballons des Vosges dans un contexte de changements globaux

Aujourd'hui, le rapport au temps, traditionnellement long dans la filière bois, est rattrapé par des événements climatiques dont personne n'avait anticipé l'intensité et la brutalité. Dans les Vosges du sud, les acteurs de la filière cherchent à s'organiser en activant ou en réactivant des ressources locales mal ou sous-exploitées, et moins sensibles aux modifications du climat.

Le projet AFFORBALL cherche à répondre aux questions suivantes: En quoi les démarches d'adaptation au sein de la filière forêt-bois des Vosges du Sud permettent-elles d'assurer le main-



tien de ses fonctions dans une perspective durable ? A quoi et comment s'adapte-t-on ? Et comment évaluer l'adaptation ?

Les **résultats** conduisent à faire le pari que, loin de sonner le glas de la filière sur le territoire, les

ruptures actuellement subies peuvent au contraire marquer le commencement d'une nouvelle ère.

« *La réactivation de filières locales comme le hêtre pour la construction et le développement des filières bois-énergie*

peuvent s'associer à un projet de territoire durable combinant les démarches d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. »

Le projet montre en effet que les crises qui affectent les territoires forestiers des Vosges du sud appellent à en repenser la gestion vers des sylvicultures plus dynamiques, en intégrant la diversification des essences, la réactivation de filières et de ressources locales et en conciliant le développement du tourisme avec la préservation de la biodiversité. Il a permis, en outre, à travers une approche participative et ascendante, de collecter et de synthétiser les différentes visions du futur des acteurs locaux dans une trame narrative partagée.

AFFORBALL propose plusieurs pistes d'aide à la décision : la réorganisation des aires d'accueil du public et de protection de la biodiversité, l'évaluation des impacts directs et indirects économiques et environnementaux de l'utilisation de bois-énergie ou des développements industriels, ainsi que de nouveaux dispositifs de mesures, de compréhension et de suivi des phénomènes étudiés. Les résultats seront utilisés notamment pour définir les orientations de la future charte du PNR des Ballons des Vosges.

DEFIFORBOIS - Développement et durabilité de la filière forêt bois en région Centre

Le projet DEFIFORBOIS se pose une question centrale : Où et comment récolter le bois énergie tout en préservant la fertilité des sols et la biodiversité, en s'appuyant sur le cas de la région Centre-Val de Loire ?

Les **résultats** permettent de définir les recommandations de récolte de biomasse pour la production de plaquettes forestières, permettant de récolter du bois énergie dans les forêts tout en préservant les éléments minéraux et la matière organique du sol. Par exemple, laisser davantage de menu bois en forêt en découpant l'extrémité du houppier et en évitant de prélever les petites tiges ainsi que les bois morts préexistants permet de préserver des bois morts de dimensions diverses, utiles aux différentes composantes de la biodiversité.

Un **outil** aide à la décision sur support numérique développé dans le cadre du projet permet aux propriétaires, gestionnaires et entreprises d'exploitation de la région Centre Val de Loire d'évaluer le niveau de sensibilité de leur site et d'estimer les volumes de coupe à ne pas dépasser pour assurer le maintien de la fertilité des sols.



[Pour en savoir plus lire l'entretien avec Nathalie Korboulewsky dans cet ouvrage](#)

OUI-GEF - Outils innovants pour une gestion concertée des forêts

Le projet OUIGEF s'est intéressé à la mise en œuvre d'outils techniques ou organisationnels innovants au service de la gestion concertée des forêts sur trois territoires tests de la Région Auvergne Rhône Alpes : les Parcs Naturels Régionaux (PNR) du Massif des Bauges, de la Chartreuse et du Pilat.

Les questions auxquelles le projet s'intéresse concernent l'évaluation de la ressource forestière et des services écosystémiques rendus par la forêt. Comment favoriser la mobilisation de la ressource ? Comment partager les connaissances entre chercheurs et acteurs ?

OUI-GEF a permis d'amorcer une réflexion collective entre parties prenantes et usagers de la forêt autour d'une gestion multifonctionnelle des forêts à l'échelle du territoire. Une première action a porté sur la création d'une plate-forme Bois Energie à l'intérieur du PNR du massif des Bauges, approvisionnée par du bois récolté localement et alimentant les chaufferies collectives du territoire. Une autre, orientée vers le bois d'œuvre, a montré comment le processus de construction de l'AOC Bois de Chartreuse, tout en valorisant économiquement une ressource en bois locale, a éclairé les valeurs « hors-marché » de cette ressource pour le territoire, et permis sa comparaison à des échelles plus larges dans les Alpes françaises (Bois des Alpes, Bois qualité Savoie).

Plusieurs outils pédagogiques ont été produits dans le cadre du projet :

Un géocatalogue réunit des informations sur les données produites par les chercheurs, et utilisées ou produites par les différents acteurs locaux. Il est accompagné d'un mode d'emploi des données adapté à des problématiques concrètes: construction d'une trame de vieux bois, élaboration d'un plan de câblage, construction d'un circuit court d'approvisionnement en bois énergie...

[Plus d'information ici](#)

Une grille d'analyse permet d'évaluer collectivement les fonctions d'une forêt donnée, en renseignant un ensemble d'indicateurs économiques, environnementaux et sociaux. Le diagnostic réalisé oriente le gestionnaire pour choisir des modalités d'exploitation appropriées.

[Plus d'information ici](#)



Un jeu pédagogique en ligne - Le jeu de bois – suit le parcours d'un copeau de bois, depuis sa mobilisation en forêt jusqu'à sa combustion, et vise à sensibiliser le grand public à la construction d'une filière durable de valorisation

[Plus d'information ici](#)

TREFFOR - Transition énergétique et mutations de la filière forêt-bois en région Nouvelle Aquitaine

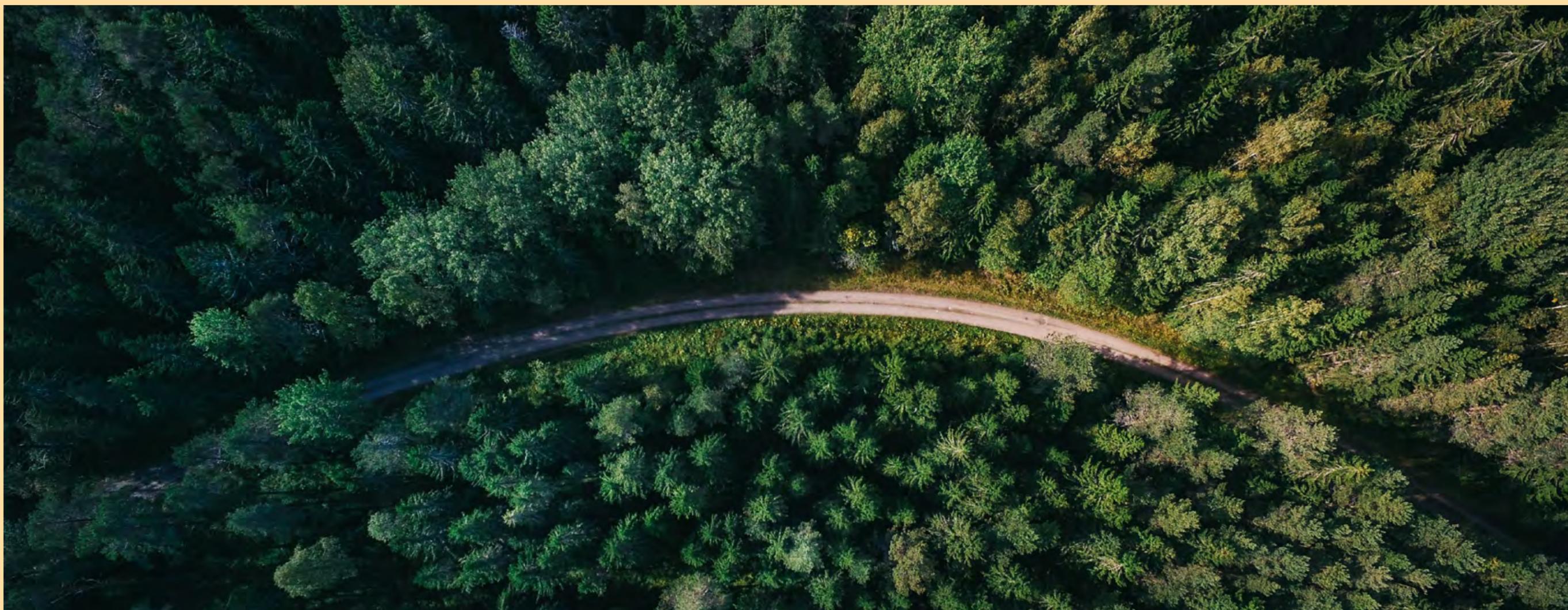
L'**objectif** du projet TREFFOR est de mettre en évidence l'effet des dynamiques d'innovation (institutionnelles, technologiques et organisationnelles) au sein d'une filière régionale, sur un modèle de gestion et de mise en valeur de la ressource forestière dans les Landes. Les questions auxquelles il s'intéresse sont : La logique territoriale de la politique forêt-bois se renforce-t-elle au détriment de la logique nationale ? La perspective des développements technologiques issus de la bioéconomie annonce-t-elle une mutation du modèle industriel landais ? La demande de mobilisation de la biomasse conduit-elle à la recomposition/à l'extension du modèle sylvicole landais ?

Les **résultats** montrent qu'il est important d'organiser la diversité des trajectoires de développement d'une économie forêt-bois territoriale : ceci permet de gérer leur cohabitation et leurs interdépendances plutôt que d'imposer une dynamique de convergence. Il est également nécessaire de construire un horizon ré-

gional commun, à partir d'un diagnostic partagé des forces et des faiblesses pour définir l'ambition collective en matière de développement forêt-bois. La bioéconomie est en ce sens une voie potentielle mais risquée dans les Landes.

Le projet TREFFOR a été labellisé par le pôle de compétitivité Xylofutur. Il a contribué au montage de la chaire « Bioéconomie,

Forêts et Territoires » avec la fondation Bordeaux Université sur le thème de la bioéconomie forestière territoriale. Il a également permis un accompagnement de la fabrique de l'action publique en participant à la préparation du Programme National de la Forêt et du Bois (PNFB), ainsi qu'en co-pilotant le montage du projet Sylvapolis.



VOIR AUSSI...



[Voir la vidéo GT3 « Vers de nouveaux systèmes circulaires territorialisés »](#)

[Consulter la page dédiée au GT3 sur le site PSDR](#)

[Retrouver les posters et 4 pages finaux des projets du GT3](#)

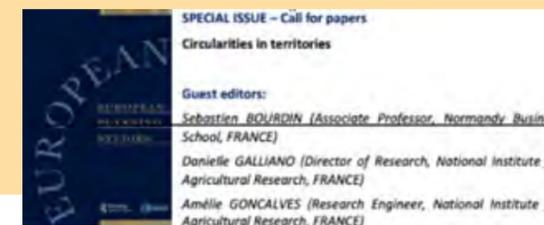
[Accéder aux productions des projets PSDR4](#)

POUR ALLER PLUS LOIN



Comment adapter et hybrider les démarches participatives dans les territoires ?

Ouvrage numérique AgroParisTech & IADT issu du 8^e Colloque du réseau OPDE associé au Groupe transversal 3 du PSDR4, un livrable du projet PSDR INVENTER, dirigé par Sabine Nguyen Ba et Sylvie Lardon.



Circularities in territories : opportunities & challenges

Coordination Sébastien Bourdin, Danielle Galliano & Amélie Gonçalves, European Planning Studies, 2021

ENTRETIENS AVEC DES CHERCHEURS ET ACTEURS DU PROGRAMME PSDR4

Dans l'entretien « **Faire feu de tout bois sans nuire à la fertilité des sols et à la biodiversité** » (projet Defiforbois) **Nathalie Korboulewsky** explique que la circularité dans les systèmes forestiers pourrait être vue comme le retour de la matière organique aux sols. On comprend, à travers l'entretien avec **Dominique Vergnaud**, « **L'alimentation, un trait d'union entre territoires ruraux et urbains** » (projet INVENTER) combien le sujet de l'alimentation peut fédérer des acteurs urbains et ruraux en faisant fi des frontières

administratives. L'entretien avec **Nathalie Corade**, « **Quand les circuits courts de proximité réévaluent la performance** » (projet PerfeCto), montre que l'étude des Circuits Courts de Proximité peut tout autant nous en apprendre sur l'alimentation que sur ce concept. Enfin, **Sébastien Bourdin** revient sur un exemple emblématique de transformation des déchets dans l'entretien « **Freins et leviers de l'économie circulaire. Le cas des méthaniseurs** » (projet DETECTE).

RETROUVEZ LES ENTRETIENS AVEC



[Nathalie Korboulewsky](#)



[Dominique Vergnaud](#)



[Natalie Corade](#)



[Sébastien Bourdin](#)



ENTRETIEN AVEC **NATHALIE KORBOULEWSKY**



FAIRE FEU DE TOUT BOIS SANS NUIRE À LA FERTILITÉ DES SOLS ET À LA BIODIVERSITÉ

PROJET DEFIFORBOIS

Directrice de recherche à INRAE, elle passe beaucoup de temps dans les forêts, à commencer par celles de la région Centre-Val de Loire où est implanté son laboratoire. Et pour cause, elle s'intéresse tout particulièrement au fonctionnement de l'écosystème forestier et à ses évolutions dans le contexte du changement climatique et de nouvelles pratiques en matière d'exploitation du bois. Le projet qu'elle a co-piloté se penche sur les effets de la mécanisation induite par la promotion

du bois énergie. Si l'approche emprunte principalement aux sciences biotechniques, Nathalie Korboulewsky est la première à l'admettre : l'apport des sciences humaines et sociales est tout aussi précieux pour éclairer la manière d'accompagner les professionnels dans l'adoption de pratiques qui n'hypothèquent ni la compétitivité de la filière forêt-bois ni la résilience des forêts au changement climatique.

A quel enjeu a répondu le projet Defiforbois ?

Ce projet s'intéresse tout particulièrement aux pratiques utilisées par les professionnels de la filière bois énergie, dans la région Centre - Val de Loire. Il faut savoir que les coupes y sont réalisées à plus de 90% dans des peuplements de feuillus, et que, effectuées par arbres entiers, elles laissent au sol une très faible proportion de bois et de résidus (petites branches et feuilles). Résultat : faute de retours au sol de biomasse, la fertilité des sols peut s'en trouver réduite tandis que des habitats utiles à la biodiversité peuvent être insuffisants.

Naturellement, il ne s'agit pas d'empêcher l'exploitation du bois énergie. Les besoins en plaquettes forestières pour alimenter les chaufferies biomasses augmentent depuis une dizaine d'années, et il devrait en être ainsi encore dans le contexte de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique. La question est donc de savoir comment récolter du

bois énergie sans nuire à la fertilité des sols et à la biodiversité.

Les besoins en plaquettes forestières pour alimenter les chaufferies biomasses augmentent depuis une dizaine d'années, et il devrait en être ainsi encore dans le contexte de transition énergétique et de lutte contre le réchauffement climatique. La question est donc de savoir comment récolter du bois énergie sans nuire à la fertilité des sols et à la biodiversité

Comment en êtes-vous venue au projet Defiforbois ?

Je ne suis pas à proprement parler à son origine. L'idée en revient à ma collègue Isabelle Bilger. Cela étant dit, je m'y suis associée d'autant plus volontiers que je m'intéresse depuis une dizaine d'années au fonctionnement de l'écosystème forestier, et notamment à ce qui a trait à la durabilité des pratiques au regard de la fertilité des sols. A partir de 2010, la promotion du bois énergie a donné lieu à de nouvelles pratiques consistant à mécaniser la coupe d'arbres (des feuillus,

pour l'essentiel). Des pratiques adoptées d'autant plus rapidement qu'en plus de

paraître rentables, elles améliorent les conditions de travail des professionnels confortablement installés dans leurs machines.

Seulement, d'un point de vue environnemental, la question se pose de savoir si ces pratiques n'entraînent pas un appauvrissement des sols en exportant de la forêt une plus grande quantité de biomasse : les troncs, mais aussi les branches et jusqu'aux feuilles, qui auparavant restaient sur place, permettant un retour de nutriments au sol, mais aussi

la préservation d'un habitat favorable à la biodiversité. Nous avons donc voulu vérifier que cette pratique était bien durable au sens fort du terme, qu'on pouvait la généraliser ou l'adapter.

Ma collègue et moi avons commencé par intégrer un consortium de chercheurs qui travaillaient sur ces questions depuis plusieurs années déjà, au niveau national. Nous avons pu ainsi échanger avec des partenaires privés qui s'intéressaient à ces pratiques et souhaitaient a priori les adopter. L'intérêt du projet PSDR a donc été de décliner le programme de recherche à l'échelle d'une région, non sans en devenir le premier contributeur : sur la vingtaine des chantiers étudiés, onze l'ont été dans le cadre de Defiforbois.

Comment s'est déroulé ce dernier ?

La première année a été consacrée à l'état des lieux des pratiques et de la sensibilité des sols afin de sélectionner avec le concours des professionnels des peuplements représentatifs pour réaliser une évaluation

des coupes par arbres entiers pour la production de plaquettes forestières. Au cours des deux années suivantes et sur chacun des chantiers sélectionnés, nous avons entrepris d'évaluer la sensibilité du sol à l'exportation accrue de biomasse, quantifier les exportations de biomasse et de nutriments. Concrètement, nous avons procédé à des analyses chimiques et minéralomasses des stocks d'éléments nutritifs du sol, et des bois ; à des mesures dendrométriques ; à une quantification des résidus laissés après coupe.

Quels résultats mettriez-vous en avant ?

En quantifiant précisément les exports de biomasse et d'éléments nutritifs lors de coupes de bois énergie, nous avons pu formuler des recommandations concrètes et adaptées aux spécificités régionales, pour préserver les éléments minéraux et la matière organique du sol comme, par exemple, laisser davantage de menus bois en forêt en découpant l'extrémité du houppier et en évitant de prélever les très petites tiges et laissant sur place les bois morts préexistants.

Quel transfert de connaissance envisagez-vous ?

En réalité, tout au long de Defiforbois, nous avons interagi avec les professionnels participants au projet en discutant des résultats et en pointant les bonnes pratiques. Si certains enseignements sont extrapolables au plan national ou à d'autres

régions, d'autres résultats et outils issus du projet ont été volontairement établis pour le territoire régional et répondent aux spécificités de la région Centre-Val de Loire.

Et parmi les outils destinés aux professionnels, que mettriez-vous en avant ?

Nous en avons conçu plusieurs qui, à défaut d'être encore opérationnels, sont prometteurs. Le plus novateur est un outil d'aide à la décision sur support numérique développé à l'attention des propriétaires, gestionnaires et entreprises d'exploitation de la région Centre-Val de Loire. Il permet d'évaluer le niveau de sensibilité de la parcelle et d'estimer les volumes de coupe à ne pas dépasser pour assurer le maintien de la fertilité des sols.

Cet outil se décline en trois modules : les deux premiers sont déjà utilisables, et permettent d'évaluer la faisabilité d'une coupe bois énergie par arbres entiers. Le 3e est encore en phase de développement – c'est un module de diagnostic sur la base des caractéristiques de la parcelle (de ses essences, du nombre d'arbres et de son sol), qu'il suffira à l'exploitant de préciser dans l'outil de façon à déterminer l'intensité de la coupe réalisable tout en préservant le sol et les habitats pour la biodiversité. J'espère qu'un autre projet PSDR contribuera à l'affiner.

En quantifiant précisément les exports de biomasse et d'éléments nutritifs lors de coupes de bois énergie, nous avons pu formuler des recommandations concrètes, pour préserver les éléments minéraux et la matière organique du sol

Au final, votre approche n'a-t-elle pas eu pour effet de faire primer les sciences biotechniques par rapport aux SHS qui, pourtant, auraient été précieuses pour éclairer la manière d'accompagner les exploitants dans l'adaptation de leurs pratiques ?

Je souscris à votre sentiment. Notre intention était bien d'intégrer davantage de chercheurs en SHS dans le projet. Des chercheurs de l'Université de Tours s'étaient manifestés en amont mais des obligations les ont contraints à y renoncer avant même le lancement de Defiforbois. Avec le recul, on ne peut que le regretter. Leur apport aurait été précieux. Mais je ne doute pas que d'autres opportunités se présenteront dans des projets futurs. Maintenant que nous avons identifié les aspects biophysiques et écologiques des coupes de bois énergie, nous pourrions nous pencher davantage sur des aspects plus socioéconomiques pour encore davantage rapprocher les recommandations aux acteurs de la filière et du territoire.

Parmi les notions convoquées, il y a celles de biodiversité, donc, mais aussi de résilience. Ces notions ont-elles été discutées préalablement ne serait-ce que pour s'assurer que les chercheurs aussi bien que les partenaires en avaient la même compréhension ?

Non, elles n'ont pas fait l'objet de discussions spécifiques. Manifestement, chacun en avait une claire compréhension, y compris de ce que les uns et les autres pouvaient y mettre, hormis peut-être, dans le cas de la biodiversité, un collègue qui n'avait pas le même angle de travail. Cela étant dit, je ne pense pas que cette notion ou

celle de résilience aient été sources de malentendus. En revanche, des acteurs ont pu craindre que la préservation de la biodiversité fût un frein à la pratique des coupes ; de même ont-ils pu craindre la recommandation d'une plantation d'essences exotiques. Des craintes sinon des réticences qui ont pu tendre parfois les discussions, mais rien que de plus normal.

Chercheurs ou professionnels, nous avons tous conscience de l'importance de la préservation des sols et des écosystèmes forestiers, tout en aidant le développement et l'adaptation des pratiques et de la filière. S'agissant de la forêt, il ne s'agit pas d'empêcher les exploitants de répondre à la demande croissante en bois énergie, pour autant cela ne peut se faire au détriment de la qualité des sols et de la biodiversité, car il en va de la pérennité de l'écosystème forestier dans le long terme et, donc, de leurs propres intérêts. C'est le rôle de ce genre de projet de faire émerger des solutions, et de guider vers des pratiques durables, réalisables et économiquement viables.

Vos préconisations n'en questionnent pas moins le modèle économique de la nouvelle pratique. Cet enjeu a-t-il

Chercheurs ou professionnels, nous avons tous conscience de l'importance de la préservation des sols et des écosystèmes forestiers, tout en aidant le développement et l'adaptation des pratiques et de la filière

d'ailleurs fait débat ? Je pose d'autant plus la question que, sauf erreur de ma part, elle n'est pas abordée dans vos documents de synthèse.

A défaut d'avoir été introduite par nous, chercheurs, la question était dans l'esprit des partenaires à commencer par le FCBA (institut technique chargé des secteurs de la forêt et du bois) qui souhaitait traiter de la viabilité économique des pratiques comme de nos recommandations. Avant même l'achèvement de Defiforbois, un projet a été lancé sur différentes procédures de coupe par les machines pour respecter

En l'espace de quatre ans, nous serons parvenus à décliner localement le programme national de recherche sur plus d'une dizaine de chantiers ; à obtenir des résultats significatifs ; à formuler des recommandations ; à concevoir des outils prometteurs ; à communiquer auprès d'un plus large public [...] Il y a peu d'exemples de projet ayant produit autant, et surtout en termes de transfert aux acteurs

les nouvelles recommandations, et en réaliser leur évaluation économique.

Au final, quel bilan dresseriez-vous de votre expérience de PSDR ?

En l'espace de quatre ans, nous serons parvenus à décliner localement le programme national de recherche que j'évoquais sur plus d'une dizaine de chantiers ; à obtenir des résultats significatifs ; à formuler des recommandations ; à concevoir des outils prometteurs ; à communiquer auprès d'un plus large public (au travers notamment de vidéos mises en ligne voir encadré). Si je me permets de rappeler tout ce chemin parcouru, c'est avant tout pour

témoigner de ma reconnaissance à l'égard des partenaires sans qui tout cela n'aurait pas été possible. Il y a peu d'exemples de projet ayant produit autant, et surtout en termes de transfert aux acteurs, en finalement aussi peu de temps ! Pourtant, je le précise au passage, Defiforbois a été le premier projet PSDR mené dans la région Centre. Ma collègue et moi n'en avons donc pas l'expérience avant de nous y lancer. C'est dire si je suis reconnaissante aussi pour l'accompagnement assuré par l'équipe nationale PSDR.

Dans quelle mesure un tel bilan, qui mêle valorisation scientifique, des outils, de la communication, ne questionne-t-il pas les critères d'évaluation scientifique ?

C'est une question récurrente, qui ne se pose pas seulement aux projets PSDR. J'y suis confrontée depuis que je fais de la recherche ! Pour l'heure, nous ne sommes évalués que sur la base des résultats publiés dans des publications scientifiques, alors que, dans le même temps, on nous demande d'interagir avec des partenaires, de faire du transfert, de communiquer... Ce n'est pas tout : on nous évalue au titre d'une discipline, tout en nous demandant de faire de la trans- ou interdisciplinarité. Je passe sur tout

ce temps que nous devons consacrer à la recherche de financements pour nos projets, à en gérer les aspects budgétaires et administratifs (plus d'un tiers de notre temps y est consacré). Nous sommes donc beaucoup de chercheurs à demander à ce que les critères soient élargis au-delà des seuls résultats scientifiques. PSDR et nos tutelles s'y emploient de plus en plus en doublant l'évaluation scientifique d'une évaluation partenariale.

Ne s'agit-il pas aussi de reconnaître les formes d'expertises des partenaires eux-mêmes, qui concourent à de la recherche participative... Vous reconnaissez-vous d'ailleurs dans cette notion ?

Oui, de plus en plus. Certes, cela expose à des biais, mais à une large échelle, cela peut aussi déboucher sur des résultats intéressants.

Avez-vous l'habitude de travailler avec des acteurs de territoire aussi étroitement ?

Depuis que j'ai fait ma thèse, il y a de cela une vingtaine d'années, j'ai toujours travaillé avec des acteurs du territoire, différents selon les projets de recherche. J'ai toujours pratiqué de la recherche dite finalisée ou appliquée, sur la base d'un dialogue avec eux, en prenant en compte leurs propres questionnements pour essayer de leur apporter des réponses scientifiques et techniques, étayées par de la recherche quantitative et les faire

Nous sommes donc beaucoup de chercheurs à demander à ce que les critères soient élargis au-delà des seuls résultats scientifiques. PSDR et nos tutelles s'y emploient de plus en plus en doublant l'évaluation scientifique d'une évaluation partenariale

évoluer vers des pratiques durables. C'est dire si le programme PSDR correspondait aux types de démarche qui m'inspire.

Quelle en serait la valeur ajoutée de ce point de vue ?

Si PSDR a changé quelque chose, c'est en élargissant le spectre d'interlocuteurs au sein de la filière bois et en les impliquant dans une démarche collective. Mes interactions se limitaient pour l'essentiel aux personnes, chercheurs et acteurs de la filière, impliqués dans le projet et aux ingénieurs forestiers de terrain. En plus de les associer plus étroitement à la conception du projet, Defiforbois m'aura permis de décliner le consortium que j'évoquais, à l'échelle régionale, avec la possibilité de faire d'autres choses, dans son prolongement.

Si PSDR a changé quelque chose, c'est en élargissant le spectre d'interlocuteurs au sein de la filière bois et en les impliquant dans une démarche collective



VOIR AUSSI...

LE PROJET DEFIFORBOIS



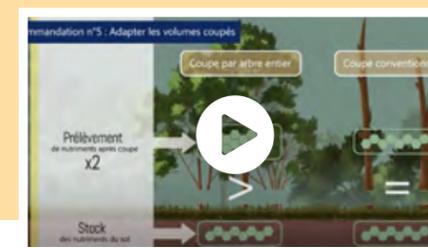
[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le site Web du projet](#)

[Voir les productions](#)



[Gestion durable des forêts
en Centre-Val de Loire :
6 recommandations aux acteurs](#)



ENTRETIEN AVEC **DOMINIQUE VERGNAUD**



L'ALIMENTATION, UN TRAIT D'UNION ENTRE TERRITOIRES RURAUX ET URBAINS

PROJET INVENTER

Géographe de formation, Dominique Vergnaud, Directeur du Parc naturel régional Livradois-Forez, a une réelle appétence pour le développement local en milieu rural et pour la coopération sous tous ses aspects, y compris avec le monde de la Recherche. Il nous livre ici son expérience de co-

pilote du projet PSDR INVENTER qui visait à comprendre, à travers l'analyse des modes de gouvernance alimentaire, les dynamiques territoriales à l'œuvre dans les espaces ruraux et métropolitains où s'inventent les territoires de demain.

Qu'est ce qui dans votre parcours vous a conduit à prendre part à l'aventure PSDR ?

Après une maîtrise de géographie à l'université de Clermont-Ferrand, j'ai souhaité me spécialiser dans le domaine du tourisme. Cela me paraissait une approche très pragmatique des enjeux de développement local en espace rural. Cinq années passées au syndicat mixte d'aménagement et de développement des Combrailles (dans le Puy-de-Dôme) m'ont permis de mettre en pratique mes connaissances en matière de développement local, puis j'ai eu l'opportunité de partir sur un tout autre territoire, le Parc naturel régional (PNR) de Camargue. Cet espace bénéficie d'une image assez emblématique, mais constitue un territoire de contradictions et de tiraillements. Pendant dix années passées dans ce Parc, j'ai gagné en responsabilités et élargi mon champ d'intervention sur les enjeux de protection, de développement et d'aménagement. En 2012, j'ai opéré un retour aux sources, sur un territoire qui concilie à merveille les enjeux de développement et de préservation, en prenant la direction du PNR Livradois Forez.

De retour en Auvergne, j'ai renoué avec un univers familier, qui avait changé, certes, mais où j'avais des repères à la fois spatiaux et institutionnels. J'ai notamment repris contact avec le monde académique avec lequel j'avais pris soin de conserver des

J'ai repris contact avec le monde académique avec lequel j'avais pris soin de conserver des liens, non pas que cela était indispensable dans mes activités, mais pour entretenir un espace d'aération, utile pour prendre du recul

liens, non pas que cela était indispensable dans mes activités, mais pour entretenir un espace d'aération, utile pour prendre du recul. Les chercheurs et les praticiens évoluent dans des mondes différents et je trouve intéressant de se réinterroger régulièrement sur nos pratiques. Bon, quelquefois de manière exacerbée du côté de la Recherche mais cela a le mérite de nous apporter un regard différent. Au-delà de la proximité géographique du pôle d'enseignement et de Recherche clermontois, cela relève aussi d'un intérêt personnel et professionnel. Lorsque Sylvie Lardon, co-pilote du projet PSDR INVENTER, m'a sollicité pour initier la

construction d'un projet PSDR, j'ai répondu oui, sans trop savoir où j'allais mettre les pieds. Même si d'autres agents du Parc avaient déjà vécu l'expérience PSDR, pour moi c'était une première.

Même si le sujet de l'alimentation n'était pas une priorité pour moi, investiguer ce nouveau champ thématique m'a plu. À cette époque, je m'intéressais davantage à l'évolution des politiques territoriales, notamment sur la manière de mieux cerner la position des Régions avec la réforme territoriale qui était imminente, celles des Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et in fine celle que le Parc pourrait prendre. L'enjeu pour nous était l'acquisition par le syndicat mixte du Parc de nouvelles compétences mutualisées comme le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de la Dore, le Schéma

de cohérence territoriale (SCoT), etc. Cependant, lors de la première audition, la question de l'organisation territoriale n'a pas été retenue. La Région Auvergne nous a demandé de revoir notre copie et d'axer le projet davantage sur le sujet de l'alimentation. Mais pour rester ouvert à une approche globale, Sylvie et moi avons décidé d'ajouter un volet ANALYSER au projet, non prévu au départ. Cela s'est concrétiser à travers la conduite de jeux de territoire sur les périmètres du PNR Livradois-Forez et du PETR du Grand Clermont, tous deux partenaires institutionnels du projet. C'est au cours des jeux de territoire que le PETR du Grand Clermont s'est rapidement positionné sur la dimension alimentation tandis que nous, le PNR Livradois-Forez, avons souhaité appréhender les questions territoriales dans leur ensemble avant de cheminer petit à petit vers l'alimentation.

Quel rôle avez-vous eu dans le projet ?

Certes, j'imaginai qu'être co-pilote impliquait d'avoir un rôle prépondérant dans les moments d'échange, pour autant, Jérôme Prouhèze, partenaire du projet au titre du PETR du Grand Clermont s'est également fortement mobilisé dans ces instances.

Au début du projet, j'ai exprimé le souhait de formaliser l'engagement du Parc et individuellement de chacun des partenaires, le Grand Clermont, la Chambre d'agriculture, etc., à travers une convention de partenariat. Cela pour m'assurer que le comité syndical, notre instance de décision au Parc, ait connaissance de l'implication de celui-ci dans un projet partenarial de Recherche. Ce qui a eu le mérite de clarifier notre engagement et d'informer les élus.

Au cours du projet, j'ai ensuite été plus fortement mobilisé dans les comités de pilotage, Sylvie m'a régulièrement associé dans la programmation des séminaires chercheurs-acteurs liés au PSDR INVENTER, ainsi que dans des colloques de Recherche (Colloque sur Les Outils Pour Décider Ensemble notamment). J'ai été moins présent à l'échelle des volets de recherche ou de valorisation si ce n'est avec ma fonction de directeur du Parc, à travers ma participation au Jeu de territoire par exemple.

Et ensuite, comment s'est déroulé le projet ? Quels débouchés du projet vous ont plus particulièrement marqué ? Je retiens principalement deux faits marquants.

D'abord, l'émergence du Projet Alimentaire Territorial (PAT), aujourd'hui piloté par le PETR du Grand Clermont et le PNR Livradois-Forez. Tôt ou tard, nous aurions pu aboutir à un PAT mais je reste convaincu que, sans le projet INVENTER, il aurait été différent. Le cadre de réflexion offert par ce projet et le travail réalisé en partenariat avec le Grand Clermont nous ont conduits quasi-naturellement à élaborer un PAT

Tôt ou tard, nous aurions pu aboutir à un Projet Alimentaire Territorial (PAT) mais je reste convaincu que, sans le projet INVENTER, il aurait été différent. Le cadre de réflexion offert et le travail réalisé en partenariat avec le Grand Clermont nous ont conduits quasi-naturellement à élaborer un PAT conjoint, même si cela a donné lieu à débat

conjoint, même si cela a donné lieu à débat.

Par la suite, le PAT a été coordonné par Etienne Clair, Responsable du pôle Développement économique au PNR Livradois-Forez, en accord avec notre répartition des rôles et nos niveaux d'intervention respectifs entre PSDR et PAT. Une fois lauréat, le PAT a suivi son propre rythme de travail. Mais, nous aurions très bien pu le mettre en œuvre indépendamment du monde de la Recherche. Ce qui aurait été dommage, à mon sens. D'abord, c'est une manière de reconnaître ce que les chercheurs nous ont apporté à travers le programme PSDR, à savoir, leur contribution aux principes du PAT commun et le travail d'observation et d'analyse critique sur la phase de construction du PAT. Ensuite, je trouvais pertinent que les chercheurs du projet, et d'autres, puissent apporter leurs regards sur la phase de mise en œuvre. C'est pourquoi j'ai soutenu leur intégration dans la gouvernance du PAT, ce qui a rapidement été acté. L'équipe en charge de l'animation du PAT a proposé la création d'un Conseil Scientifique, devenu depuis un Comité de Chercheurs dédié au PAT. Même si l'organisation reste encore perfectible, l'objectif de maintenir le lien entre la Recherche et la mise en œuvre d'une politique territoriale a été atteint.

Quant aux objectifs du projet INVENTER, est-ce que vous considérez qu'ils ont été atteints ?

Expérimenter et conduire des projets de Recherche en lien avec nos domaines d'intervention - protection, préservation, développement, en passant par l'aménagement et les politiques d'éducation - fait partie des grandes missions du Parc. Je trouvais intéressant d'impliquer le Parc dans une démarche de Recherche-Action sur les thématiques du projet. Même si, pour être franc, nous n'avions pas d'objectifs clairs fixés dès le départ. L'engagement se basait sur des critères assez subjectifs mais finalement, ce fut une intuition qui nous a donné un temps d'avance sur le sujet de l'alimentation ! Initialement, cette thématique avait été pressentie mais sans plus de conviction et je ne suis pas sûr que nous l'aurions abordée de la même manière sans le concours du projet INVENTER. Ce fut une bonne surprise.

Mon engagement initial dans le projet se basait sur des critères assez subjectifs mais finalement, ce fut une intuition qui nous a donné un temps d'avance sur le sujet de l'alimentation !

Sur le plan de la coopération, je fais partie de ceux qui pensent qu'on a toujours plus à gagner en coopérant qu'en travaillant seul. Si cela vaut pour la coopération entre chercheurs et acteurs c'est vrai aussi pour la coopération entre territoires. En soi, bâtir une démarche de coopération concrète sur l'alimentation, telle qu'un PAT, est un résultat satisfaisant du projet PSDR. Qui plus est, cela nous donne des points d'accroche pour coopérer avec des territoires voisins ou limitrophes sur un sujet concret, sans partir d'une feuille blanche. C'est un tremplin pour créer d'autres formes de collaboration. D'ailleurs, ce n'est pas anodin si l'alimentation compte parmi les grandes thématiques d'un contrat de réciprocité que nous avons signé en 2020 avec la métropole de Clermont.

Justement, j'allais y venir ! Vous avez commencé à parler des apports de ce projet sur vos propres projets de coopération. Qu'en est-il des apports et éventuellement les difficultés que vous avez rencontrées ? Au niveau de vos activités professionnelles ? Et au niveau de votre structure ?

Au point de vue personnel, cela revient à ce que j'exprimais tout à l'heure, le lien à la Recherche est une forme d'aération de l'esprit, d'interrogation régulière sur nos pratiques et nos actions. C'est toujours enrichissant de confronter les points de vue et je ne refuse jamais le débat, surtout si cela titille un peu (rire). Entretenir pendant près de 5 années des relations avec des enseignants-chercheurs et une diversité de partenaires à la fois hétérogènes et complémentaires nous a permis d'échanger sur beaucoup de sujets.

J'ai déjà parlé des points positifs. Maintenant, si je mets l'accent sur un point de questionnement, je dirais qu'en tant que Directeur, cela m'a aussi montré mes limites et je me demande s'il est pertinent, pour ce type de projet, de faire appel à un co-pilote en position de Direction ? Nous en avons souvent discuté avec Sylvie. Le Parc est une organisation de 49 personnes avec des chargés de mission, des responsables de pôle qui ont une expertise et une autonomie dans leur domaine de compétence. Or, c'est bien le Directeur du Parc, à titre professionnel et personnel, dans sa culture du développement, des politiques territoriales et non spécialiste du sujet de l'alimentation qui venait contribuer au projet de Recherche-Action et non la structure toute entière. Sinon, pour apporter les réponses il aurait fallu mobiliser 6 chargés de mission car quelquefois je ne les avais pas. Il se trouve que les deux dispositifs, PSDR et PAT, à un moment donné, ont eu des liens étroits. Autant sur le projet PSDR je pouvais apporter un regard critique dans les réflexions qu'il pouvait y avoir, autant, sur les questions plus pragmatiques, liées au PAT, je n'avais pas la main. Il ne s'agissait pas de m'affranchir mais je ne pouvais pas prendre la place du responsable du dossier sur la question. Même si je suis Directeur du Parc, une structure directement concernée, je m'en suis tenu à mon rôle et j'ai vu que cela pouvait constituer une limite. Non pas une limite que je regrette, mais une limite normale car pour moi il était clair que s'agissant du PAT, cela se trouvait hors de mes responsabilités. En conclusion, dans un projet de Recherche-

Dans un projet de Recherche-Action tel que celui-ci, je me demande s'il ne serait pas plus judicieux de choisir comme co-pilote non pas un Directeur de Parc mais plutôt un Responsable de pôle ou un chargé de mission aguerri sur une thématique donnée, qui ait à la fois la légitimité de représenter la structure et une légitimité sur des aspects plus opérationnels

Action tel que celui-ci, je me demande s'il ne serait pas plus judicieux de choisir comme co-pilote non pas un Directeur de Parc mais plutôt un Responsable de pôle ou un chargé de mission aguerri sur une thématique donnée, qui ait à la fois la légitimité de représenter la structure et une légitimité sur des aspects plus opérationnels, qui s'inscrivent directement dans sa mission ou dans le projet qu'il suit. Il y a sans doute des avantages et des inconvénients dans les deux façons de s'organiser.

Au niveau du Parc, je réitère le fait que le projet INVENTER a eu une vraie plus-value sur le sujet de l'alimentation. Pour en avoir souvent discuté avec lui, je sais que, rétrospectivement, Etienne Clair et moi avons une analyse différente de la manière dont le PAT a émergé. Tandis que pour lui le PAT a une origine locale, pour moi il part plutôt d'une convergence du travail réalisé avec le PETR du Grand Clermont dans le projet PSDR. Etienne s'est emparé de la question du PAT parce qu'une communauté de communes voulait s'allier au Parc pour en élaborer un. Mais nous sommes tous deux arrivés à la conclusion que bâtir un PAT sur une communauté de communes, alors même que le projet PSDR dans lequel nous étions

partenaire avec le Grand Clermont nous interrogeait sur l'alimentation à l'échelle globale, n'était pas envisageable. D'autant plus que le PETR du Grand Clermont s'était déjà positionné pour candidater à l'appel à projets. Je considère donc que le dispositif PSDR a été un lieu d'échange qui a permis d'aboutir à la décision de porter un PAT conjointement et maintenant de le porter avec le Grand Clermont.

A vous entendre, je comprends que ce n'est pas tant les outils produits dans le projet que l'expérience elle-même, qui vous a apporté. Selon vous et d'après cette première expérience PSDR, comment capitaliser sur ces apprentissages ? Qu'est-ce qu'il faudrait encore creuser ou améliorer dans le dispositif ?

Ce dispositif, permet de mobiliser des moyens pour la Recherche et nous savons combien cela est compliqué. En tant qu'acteur, nous n'avons pas de contrepartie financière et ce n'est pas ce que je demande. En revanche, je n'ai pas perçu, dans la dimension partenariale PSDR, la possibilité pour les acteurs de participer aux logiques de coopération, qu'elle soit internationale, transnationale ou interrégionale dans le but de se confronter, sur d'autres territoires, à des préoccupations comparables. Or, je crois que le volet coopération devrait

être conçu dans ce sens dans un projet de Recherche-Action et l'afficher plus clairement et dès le départ pour que les circuits financiers permettent à chacune des parties prenantes du collectif, que ce soient des chercheurs, des institutions ou des associations, de bénéficier d'un volume financier affecté à ces démarches de coopération. Afin que nous n'ayons pas, chacun, à justifier ou à prendre en charge ces dépenses.

Si je comprends bien ce que vous voulez dire, ce dispositif qui mêle des chercheurs et des acteurs pourrait constituer un moyen pour le collectif d'aller à la rencontre d'autres territoires dans le but de se mettre lien avec d'autres réseaux ou démarches dans un objectif de comparaison, c'est bien cela ?

Oui, c'est tout à fait cela. Pour moi la dimension coopération est hyper importante. Aller voir ce qui se fait ailleurs, pas forcément loin, nous permettrait de capitaliser de l'expérience. Dans le projet INVENTER il y avait 3 champs d'investigation : au sein de la région, en France et à l'étranger. Les acteurs partageront d'autant plus les résultats des travaux s'ils sont intégrés dans une dynamique de coopération. Pour faciliter cela, il faudrait que le programme lui-même permette au collectif d'acteurs-chercheurs de bénéficier de moyens communs pour le faire.

Dans les programmes Leader, un volet coopération est « imposé » ce qui permet, dès le départ, de réfléchir à la manière de traiter la question de la coopération. Par exemple, il s'agirait d'identifier, au cours

Les acteurs partageront d'autant plus les résultats des travaux s'ils sont intégrés dans une dynamique de coopération

des 5 années du projet PSDR, les territoires d'investigation prioritaires et la manière dont on pourrait coopérer avec d'autres territoires, à l'international, à l'échelle nationale ou sur des territoires voisins. Territoires pas nécessairement concernés par la problématique initiale mais qu'on serait en mesure d'entraîner.

Depuis le projet PSDR et le lancement du PAT, le sujet de l'alimentation a fait du chemin dans les politiques publiques et on constate aujourd'hui que l'agglomération de Vichy, les EPCI du Grand Clermont et du Parc, veulent aussi traiter ce sujet de manière plus opérationnelle. Bien sûr des politiques publiques existent pour cela, c'est souvent elles qui impulsent le changement. Mais l'ambition d'un projet de Recherche-Action pourrait être d'anticiper des hypothèses de coopération pour avoir un effet d'entraînement plus large sur les acteurs.



VOIR AUSSI...

LE PROJET **INVENTER**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir le site Web du projet](#)

[Voir les productions](#)

« **LES PLAQUETTES DE TRADUCTION DES INITIATIVES ALIMENTAIRES** » ÉLABORÉES DANS LE PROJET

[Voir la fiche-outil PSDR4-Réseau rural :
Nguyen Ba S. et Houdart M., 2020 dans
le Cahier Technique PSDR4](#)



[Télécharger les plaquettes de traduction](#)

LE PROJET **ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU GRAND CLERMONT ET DU PNR LIVRADOIS-FOREZ**

[Voir le site du PAT](#)

[Voir le site du PNR Livradois-Forez](#)

[Voir le site du Grand Clermont](#)



ENTRETIEN AVEC **NATHALIE CORADE**



QUAND LES CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ RÉÉVALUENT LA PERFORMANCE

PROJET PERFECTO

Maître de conférences en économie à Bordeaux Sciences Agro, où elle est responsable de la spécialisation « Agricultures, Proximité et Territoires d'Ici et d'Ailleurs » de la formation d'ingénieur agronome, elle s'intéresse depuis maintenant une dizaine d'années aux circuits courts dans la région Aquitaine. Elle témoigne ici de la manière dont le projet PerfeCTo lui a

offert l'opportunité d'évaluer la performance de ces circuits tant au niveau des exploitations que des filières et des territoires. Performance ? Une notion qui ne va pas de soi, appliquée à un domaine qui entend a priori se soustraire d'une agriculture productiviste, mais dont elle justifie l'usage.

Comment en êtes-vous venue à vous saisir de cette thématique des circuits courts et de proximité (CCP), qui étaient il y a encore quelques années, un phénomène en émergence, peu étudié par les chercheurs ?

Pour ce qui me concerne, c'est une histoire relativement ancienne puisque j'ai commencé à m'y intéresser à partir des années 2010. Étant formatrice à Bordeaux Sciences Agro, je suis a priori en lien avec les acteurs de terrain. Mais jusqu'alors, je travaillais sur un tout autre domaine : la viticulture, dans ce qui n'était pas encore la Région Nouvelle Aquitaine, comme levier de développement territorial. En 2012, j'ai été sollicitée par les Chambres d'agriculture de la Dordogne et de l'Ariège qui voulaient mieux comprendre les circuits courts alors en plein essor et savoir comment elles pouvaient en accompagner les promoteurs. C'est comme cela que j'en suis venue moi-même à m'y intéresser. En 2013, avec mon collègue Bernard Del'Homme, maître de conférences en gestion, nous avons participé à un programme Casdar, baptisé Sentinelle, porté par ces deux Chambres. L'objectif était d'élaborer une méthode pour l'évaluation de la durabilité territoriale

de ces circuits courts, à l'attention des Chambres d'agriculture.

Ayant le sentiment d'avoir fait le tour de la question vinicole, j'ai eu envie de poursuivre l'exploration du phénomène, consciente que le travail réalisé avec les Chambres était loin d'avoir épuisé le sujet. Entre 2012 et 2016, la Région Aquitaine s'est à son tour saisie de la thématique avec l'ambition de mettre en place un Observatoire régional des circuits de proximité (voir encadré) avec le concours de la Chambre régionale d'agriculture. J'ai été invitée à nourrir cet observatoire au travers de plusieurs études ; l'une sur les aides de la Région en faveur des circuits courts d'Aquitaine, une autre sur les raisons qui pouvaient dissuader des agriculteurs à s'y mettre à leur tour, etc. Nous avons avancé ainsi, pas à pas. Au fur et à mesure de nos avancées, nous nous sommes rapprochés de collectivités territoriales d'Aquitaine et de Gironde : le Pays du Médoc, la communauté de communes de l'Estuaire, etc., qui étaient désireuses d'accompagner le développement de ces initiatives, en veillant à les « durabiliser ». Une dynamique de recherche-action, qui

s'est traduite pour moi par des interventions dans des séminaires, aux côtés d'acteurs territoriaux : les Chambres d'agriculture, des organismes comme Agro-Bio, des services de collectivités... Il y eut ainsi une montée en puissance.

Comment en êtes-vous venue à porter le projet PerfeCTo, dans le cadre de PSDR4 ?

Je savais qu'une 4e édition de ce programme allait être lancée. J'ai donc proposé à mes interlocuteurs de s'associer pour répondre à l'appel à projet, en en proposant donc un sur ces CCP.

Quelle valeur ajoutée attendiez-vous de ce programme au regard de ce que vous aviez déjà produit sur le territoire ?

Jusqu'ici, j'avais enchaîné des études, en réponse à la demande des acteurs socioéconomiques, et en y associant des étudiants, mais sans forcément de cohérence d'ensemble. PSDR nous permettait de faire de la véritable recherche-action, de surcroît dans la durée. J'ajoute que jusque vers le milieu des années 2010, peu de chercheurs étaient encore mobilisés sur les CCP, en

Aquitaine, hormis quelques géographes à Pau. PSDR était donc aussi l'occasion pour la région de rattraper son retard au plan de la recherche par rapport à d'autres régions - la Bretagne, la région Rhône-Alpes ou même le Languedoc-Roussillon - et de structurer un réseau de chercheurs en travaillant sur pas moins de six Pays, en guise de terrains d'étude, couvrant cinq départements de l'ex-région Aquitaine. Des collègues se sont dits intéressés. Nous n'étions pas nombreux, à peine une huitaine. Mais c'était suffisant pour impulser une dynamique.

A vous entendre, on perçoit une démarche de recherche quasi militante...

Militante ? Je ne suis pas sûre que c'est ainsi que je me percevais alors. En réalité, je trouvais juste dommage qu'on ne prête pas plus attention à un phénomène qui prenait de plus en plus d'ampleur. Je ne voulais pas que nos futurs ingénieurs agronomes passent à côté alors que, de

PSDR nous permettait de faire de la véritable recherche-action, de surcroît dans la durée

toute évidence, ils seront demain amenés à accompagner le développement des CCP, ne serait-ce que pour éviter aux agriculteurs de commettre des erreurs dans leur démarche de conversion. Car je voyais bien que ces CCP pouvaient donner lieu aussi à un certain angélisme. Alors était-ce du militantisme ? Non, je ne le pense pas. Je crois être restée dans la posture du chercheur qui veut juste comprendre le sens et les potentialités de nouvelles pratiques, prévenir d'éventuels écueils. Si militantisme il y eut de ma part, c'est auprès de mon école, pour qu'elle se saisisse de la question !

Pour autant, vous n'avez pas prétendu étudier le phénomène de manière exhaustive, mais pris le parti de l'étudier sous l'angle de la « performance ». Comment en êtes-vous venue à y entrer au prisme de cette notion qu'on n'associe pas spontanément à cet univers des CCP... ?

(Sourire). Pour avoir participé à de nombreux séminaires, réunions et autres tables rondes avec des acteurs socio-économiques (les agricultures, les Chambres d'agriculture, les collectivités, ...), force m'a été de constater qu'à chaque fois que j'évoquais les circuits courts, la question qui m'était systématiquement posée était précisément de savoir en quoi ils étaient performants et donc dignes d'intérêt. On veut bien y aller, me disait-on en substance, mais à condition que ce soit « performant ». C'était leur mot. J'aurais pu faire observer qu'il y avait quelque chose de surprenant à exiger des CCP de l'être alors que de toute évidence nombre d'exploitations agricoles classiques, dont

on attend qu'elles soient performantes sinon productives, mettent la clé sous la porte... Mais plutôt que de contester cette injonction à la performance qu'on adressait aux circuits courts, je me suis dit « chiche ! » : travaillons sur cette question de la performance, étant entendu qu'il ne s'agit non pas tant de l'évaluer que de caractériser les conditions de possibilité dans le cas des CCP.

Comment vous y êtes-vous pris avec vos collègues ?

Quand on prétend évaluer quelque chose, ici la performance, il s'agit d'abord de savoir

Plutôt que de contester cette injonction à la performance qu'on adressait aux circuits courts, je me suis dit « chiche ! »

de quoi on parle, comment les premiers intéressés, les acteurs envisagent la chose. La première étape a donc consisté à aller à leur rencontre.

Sachant que ces acteurs sont multiples : vous vous êtes intéressés aux exploitants, mais aussi aux représentants des filières et aux acteurs du territoire...

En effet, nous avons fait d'emblée l'hypothèse que la performance des CCP ne se limitait pas seulement aux exploitations, qu'elle devait être envisagée aussi à l'échelle des filières et des territoires dans lesquels elles se déploient. Il s'agissait pour nous de créer un outil d'évaluation de la performance des CCP à destination des agriculteurs, mais aussi des gestionnaires de filières et des organismes professionnels

Nous avons fait d'emblée l'hypothèse que la performance des CCP ne se limitait pas seulement aux exploitations, qu'elle devait être envisagée aussi à l'échelle des filières et des territoires dans lesquels elles se déploient

agricoles (OPA), des collectivités territoriales et des territoires de projet (PNR, Pays). Nous avons pour cela distingué quatre familles de critères de performance : la création et la répartition de valeurs (marchandes et non marchandes) ; les emplois et les installations ; les modèles alimentaires et agricoles ; enfin, le bien-être social.

Parmi les résultats, un ne manque pas de surprendre : la plupart des acteurs évoquent la performance économique et sociale (à travers la création d'emplois), mais pas dans sa dimension environnementale...

Effectivement. Nos entretiens étaient pourtant conçus de façon à permettre aux acteurs de s'exprimer sur l'ensemble de ces dimensions, y compris celle-ci. En fait, et nous en avons été nous-mêmes très surpris, si l'économique est mis en avant, de même que le social, fût-ce dans une moindre mesure, en revanche, la dimension environnementale n'est pas évoquée. Est-ce parce qu'elle est implicite ? Les acteurs l'auraient-ils intégrée au point qu'elle leur paraît évidente ? Ou est-ce au contraire un impensé, un angle mort ? Nous n'avons pas de réponse à ce stade. Pour autant, nous ne renonçons pas à en trouver une, fut-ce en poursuivant la démarche de recherche au-delà de l'échéance de PSDR4.

Ce faisant, ne mettez-vous pas au défi d'évaluer la performance d'un projet

comme le vôtre dès lors qu'il se poursuit au-delà de la durée d'un PSDR ? Pour le dire autrement, votre démarche n'illustre-t-elle pas le fait que la performance de la recherche devrait être soumise à des critères d'évaluation qui ne sont pas forcément ceux à laquelle on la soumet ordinairement ?

Comment ne pas souscrire à 100% à ce que vous dites là ! A sa façon, PerfeCTo illustre le propre de tout projet de recherche : il part d'une question pour finalement déboucher sur d'autres questions. La recherche ne consiste en rien d'autre que cela et c'est à mon sens ce qui en fait l'intérêt. Certes, on est en droit d'en attendre des résultats, mais elle ne saurait pour autant se limiter à cela.

Si PerfeCTo a permis de répondre à certaines questions initiales, il a permis aussi d'enrichir la connaissance sur d'autres aspects que nous n'avions pas prévus. Par exemple, nous n'avions pas envisagé de traiter des rapports entre producteurs et consommateurs. Au final, nous avons recueilli des résultats qui les éclairent. Beaucoup des producteurs interrogés ont témoigné de la manière dont les circuits courts modifiaient leur relation aux consommateurs. Et sans doute est-ce quelque chose à prendre en considération car cela participe aussi de la performance, sinon de la capacité des circuits courts à faire bouger les lignes.

Un autre acquis de PerfeCTo est la

diversité des facteurs qui conditionnent la performance. Deux circuits courts relevant d'une même filière mais localisés à deux endroits différents ne produiront pas les mêmes résultats. Mais, après tout, il n'en va pas autrement pour les exploitations agricoles.

Un autre acquis de PerfeCTo est la diversité des facteurs qui conditionnent la performance. Deux circuits courts relevant d'une même filière mais localisés à deux endroits différents ne produiront pas les mêmes résultats

Voilà une belle illustration, ce me semble, de la manière dont des pratiques qu'on soumet à des critères de performance peuvent en retour re-questionner la notion même de performance. Abordée au prisme des CCP, celle-ci apparaît sous un autre jour, en manifestant d'autres dimensions...

L'usage de cette notion n'a cessé de susciter des réserves. A chaque fois qu'on la convoquait à propos des CCP, nous avons été contestés aussi bien par les chercheurs que par leurs promoteurs. Les uns et les autres considèrent que la performance d'un CCP relève de l'oxymore. C'est un mot à réserver au monde des entreprises commerciales. Ces réactions ne s'observent pas qu'en France. J'ai pu constater que la notion suscitait les mêmes réticences en Belgique, où je suis intervenue pour une présentation de PerfeCTo. Mes interlocuteurs se sont dits littéralement choqués !

Et bien moi, je persiste et signe. Parler de performance est une manière de prendre les acteurs territoriaux à leur propre jeu. À défaut d'en parler explicitement, ils nous

demandaient de vérifier si ces circuits courts « marchaient », sous-entendu « rapportaient »...

Mais si nous avons assumé l'usage de cette notion, c'est précisément pour sortir d'une vision qui tend à l'associer à des règles et des normes définies une fois pour

toute. Les critères d'une performance se coconstruisent et peuvent évoluer dans le temps, suivant le contexte. La performance n'a rien d'universel, d'uniforme. Elle peut revêtir des dimensions variées selon les acteurs, les contextes. Parmi les promoteurs du CCP, la quête de profit est loin d'être la motivation première.

Parler de performance est une manière de prendre les acteurs territoriaux à leur propre jeu. À défaut d'en parler explicitement, ils nous demandaient de vérifier si ces circuits courts « marchaient », sous-entendu « rapportaient »...

A se demander si un des principaux résultats de votre projet n'a pas été de replacer cette notion de performance au centre de la réflexion, sans l'enfermer dans l'acception courante qu'on peut en avoir, mais au contraire contester l'apparent monopole que des disciplines et des professions peuvent exercer sur elle.

Parfaitement. J'irai donc jusqu'à dire qu'il s'est agi pour nous de la réhabiliter.

D'ailleurs, il est un domaine il est utilisé en tout autre sens, de surcroît positif : je veux parler des arts, où on parle de performance artistique...

Exactement ! C'est bien la preuve que c'est une notion plus riche qu'on ne le pense.

Un mot sur vos interlocuteurs, acteurs de territoire : on ne manque pas d'être surpris par leur nombre et leur diversité entre les Chambres d'agriculture, les services de collectivités, des organismes professionnels... C'est de prime abord une bonne nouvelle : la preuve que les CCP suscitent l'intérêt et la curiosité bien au-delà des producteurs et des consommateurs. Mais n'y a-t-il pas un risque d'institutionnalisation de ces alternatives, de retour à un excès d'intermédiation et d'aller donc à l'encontre du but recherché (la désintermédiation la relation entre producteurs et consommateurs) ?

En réponse à cette question, je mettrai en avant un autre résultat non anticipé de PerfeCTo, à savoir le fait que les CCP empruntent deux voies possibles pour se développer. Soit ils se développent au sein de filières de production, structurées et organisées – en référence à des règles propres, dans une logique de diversification pour des agriculteurs en circuits longs. Soit ils s'en extraient totalement pour proposer une offre alternative, en refusant

jusqu'aux labels de qualité ou d'origine, qui sont il est vrai des marqueurs des filières longues – ils mettent alors en place leur propre formation, leur propre dispositif d'accompagnement à l'installation, pour se défaire des contraintes des dispositifs classiques. Pour eux, les CCP est une cause, un combat contre un modèle de production institué au sein de filières. Il est clair que ce parti pris de s'extraire d'une filière pour proposer une offre alternative rend la démarche plus difficile. Dès lors, et pour en revenir à votre question, ces intermédiaires qui se positionnent sont des passages obligés pour permettre à ces projets de voir quand même le jour. Même s'ils peuvent donner l'impression de réintroduire de l'intermédiation, ces acteurs sont essentiels : issus le plus souvent de collectivités territoriales, ils émergent à l'occasion de Projets alimentaires territoriaux (PAT), qui peuvent être utiles au développement des CCP.

Un mot sur le contexte de crise sanitaire, dont on dit qu'il a donné une nouvelle impulsion aux CCP. Confirmez-vous ce constat ?

Le fait est, et la chercheuse que je suis ne peux d'ailleurs que regretter qu'un virus comme la Covid-19 ait contribué en l'espace de quelques jours à l'essor de ces CCP plus que je ne peux prétendre l'avoir fait en dix ans de recherche ! Pour le coup, il aura été plus performant que moi. Dans le même temps, la période de confinement a confirmé ce qu'on pressentait, à savoir : la fragilité d'un modèle construit sur des circuits longs. Cela étant dit, force est aussi de constater la tendance à revenir à la « normale », dès la levée du confinement.

Nous sommes motivés à l'idée de poursuivre l'aventure. Entre nous, on s'appelle d'ailleurs les PerfeCTo !

Une situation d'urgence ne suffit donc pas à l'évidence à pérenniser les CCP. Il y a encore à travailler sur la manière de les installer dans la durée, même si leur durabilité n'est plus à démontrer.

Permettez-moi de clore cet entretien par une question indiscrète : vos travaux de recherche ont-ils convaincu la citoyenne que vous êtes de recourir à ces CCP ?

(Sourire). Oui, la citoyenne que je suis pratique les circuits courts, mais pas autant que je le souhaiterais ! Sans militantisme aucun, j'y suis venue en commençant par adhérer à l'Amap créée au sein de l'école. Une expérience qui a contribué à m'éduquer, c'est le mot, aux CCP, à faire évoluer ma consommation de fruits et légumes, en me faisant renoncer notamment à manger des tomates en hiver !

Pour autant, je ne suis pas restée en Amap, tout simplement parce que la formule n'était pas adaptée à mon mode de vie. J'ajoute que j'ai des ados qui à leur âge sont encore adeptes des produits de marques ! Je me garde donc d'être dans le jugement moral et préfère défendre le principe d'un pluralisme agricole et alimentaire. Bref, on peut s'approvisionner auprès de producteurs locaux (ce que je continue à faire), tout en continuant à aller en grande surface. Nos modes de vie sont ainsi faits qu'ils nous obligent à des solutions de compromis, pour commencer.

Quelle suite envisagez-vous au plan de la recherche ?

Je suis très attachée à ce projet de recherche, au point de vouloir le poursuivre avec l'équipe que je suis parvenue à structurer à cette occasion. Certes, on est encore peu nombreux, mais nous sommes motivés à l'idée de poursuivre l'aventure. Entre nous, on s'appelle d'ailleurs les PerfeCTo ! (Rire).



VOIR AUSSI...

LE PROJET PERFECTO

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir les productions](#)

[Voir la restitution du projet](#)



[Voir la bande-dessinée](#)

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES CIRCUITS DE PROXIMITÉ



[Cliquez-ici](#)



ENTRETIEN AVEC **SÉBASTIEN BOURDIN**



FREINS ET LEVIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE. LE CAS DES MÉTHANISEURS

PROJET DECTECTE

Parmi les géographes, il présente un profil on ne peut plus original puisqu'il a fait le choix d'intégrer une école de management, l'EM Normandie, il y a près d'une dizaine d'années (2012) pour y enseigner le développement durable et territorial. Par ailleurs doyen délégué de la faculté du campus de Caen depuis 2019, ses recherches portent sur l'efficacité de la politique de cohésion, l'intégration économique dans l'Union européenne et l'économie circulaire. Autant de centres d'intérêt qu'il a pu approfondir, à commencer par celui pour

la circularité, dans le cadre du projet DETECTE, qui porte une attention toute particulière à la contribution des méthaniseurs, non sans s'attacher à comprendre les freins et leviers à leur déploiement, en mettant au jour les jeux d'acteurs. Au-delà des acquis en termes de connaissances scientifiques et d'outils opérationnels, il témoigne ici de la manière dont l'expérience a contribué à booster son réseau d'interconnaissance tant dans le monde de la recherche que des acteurs territoriaux de sa région.

Si vous deviez, pour commencer, rappeler l'enjeu de DETECTE ?

DETECTE est un acronyme pour Développement Économique Territorial, Économie Circulaire et Transition Énergétique. Un vaste sujet s'il en est que nous avons proposé d'appréhender à travers le cas de la méthanisation : en plus d'être une des alternatives possibles à l'usage d'énergie fossile, elle offre l'intérêt de pouvoir s'inscrire dans une économie circulaire, en valorisant la biomasse constituée par les déchets verts pour la production de nouvelles ressources : de la chaleur, de l'énergie électrique, du biogaz... sans oublier le digestat utilisable en guise d'engrais, qui illustre bien cette circularité par un retour au sol.

Le projet a été lancé en 2015, soit bien avant l'adoption de la Loi relative à la lutte contre les gaspillages et la promotion de l'économie circulaire (intervenue en 2020), qui encourage notamment le développement de la méthanisation. A l'époque, la France comptait peu de

méthaniseurs. Parmi ceux qui avaient déjà vu le jour, certains avaient rencontré des difficultés, non pas tant pour des raisons techniques que d'acceptabilité sociale et de gouvernance territoriale. L'objectif du projet était donc d'analyser aussi finement que possible les facteurs de réussite et de blocage, de mettre au jour les leviers de déploiement mais aussi les freins à ce déploiement.

L'objectif du projet était d'analyser aussi finement que possible les facteurs de réussite et de blocage, de mettre au jour les leviers de déploiement mais aussi les freins à ce déploiement

On en vient à un des premiers intérêts de votre démarche qui a consisté à partir d'exemples de projets de méthaniseurs, non seulement concrets, mais encore illustrant la diversité des cas de figure, tant au regard de la taille et du portage (les uns étant initiés par des collectivités, d'autres par des agriculteurs, etc.), que de leur issue, certains ayant échoué...

En effet, nous ne voulions pas nous restreindre aux seuls projets ayant vu effectivement le jour. Nous souhaitons comprendre pourquoi certains n'avaient pas abouti. Nous ne voulions pas non plus nous limiter au cas le plus répandu, à savoir : des unités à la ferme, mises en place par une exploitation pour ses propres besoins, et qui ne posent donc pas de problème en termes d'acceptabilité (elles sont en

général de petite taille). Il nous semblait intéressant d'analyser les plus gros projets associant plusieurs exploitations (soit de la méthanisation collective) et susceptibles de se heurter à l'hostilité de riverains. Nous avons aussi l'intuition que le profil du porteur de projet pouvait peser sur sa réussite : selon qu'il s'agit d'un collectif d'agriculteurs, d'une entreprise

spécialisée dans la méthanisation ou bien d'une collectivité territoriale, le projet a plus ou moins de probabilité de réussir ou d'échouer. Une intuition qui s'est vérifiée. Nous avons pu constater que les projets portés par des collectifs d'agriculteurs étaient moins enclins à se préoccuper de l'acceptabilité sociale, à s'inscrire dans une démarche de démocratie participative (et ce n'est pas leur reprocher que de dire cela). A contrario, les projets portés par les collectivités sont plus facilement acceptés, les maires des communes concernées assumant un rôle d'intermédiaire. Quant à ceux portés par des entreprises spécialisées, ils bénéficient d'une bonne maîtrise des aspects administratifs, mais pâtissent du fait que ces entreprises sont généralement extérieures au territoire, peu connues localement, et donc source de défiance chez les riverains.

On mesure à vous entendre la diversité des parties prenantes, entre les agriculteurs, les collectivités, les

entreprises, les citoyens et, donc, l'enjeu de gouvernance. Mais qu'en est-il du chercheur ? Quel positionnement peut-il, doit-il adopter ? Comment s'insère-t-il dans la dynamique ?

C'est une question qu'il lui faut se poser ! Pour ma part, je m'en tiens à ce qu'il est convenu d'appeler la neutralité axiologique, suivant laquelle le chercheur doit adopter une position la plus neutre possible. Certes, il existe des chercheurs engagés. Ce n'est pas mon parti pris. Comme disait Coluche, « je ne suis ni pour ni contre, bien au contraire ! ». La neutralité axiologique permet d'échanger aussi bien avec les promoteurs d'un projet que ses détracteurs. Quand dans mes entretiens semi directifs, des citoyens ou associatifs m'exposent des arguments allant à l'encontre d'un projet de méthanisateur, je n'ai pas à leur objecter des arguments contraires, encore moins à mettre en doute leur argumentaire. Mon rôle est d'être dans une écoute aussi neutre que possible, sans exclure non plus de me mettre à leur place pour bien saisir la portée de leurs arguments voire assumer parfois une forme de compassion comme lorsque les agriculteurs m'expliquent le temps que prend le montage d'un projet d'installation dans leur exploitation, ce qu'il leur en coûte en termes de paperasserie. Il faut savoir en effet que six à huit ans peuvent s'écouler entre le moment où le projet est décidé et celui où il peut enfin voir le jour. On imagine les motifs de découragement

Certes, il existe des chercheurs engagés. Ce n'est pas mon parti pris. Comme disait Coluche, « je ne suis ni pour ni contre, bien au contraire ! ». La neutralité axiologique permet d'échanger aussi bien avec les promoteurs d'un projet que ses détracteurs

qui peuvent saisir ceux qui le portent. Je pense à cet égard à un projet en particulier, porté initialement par une quarantaine d'agriculteurs qui ne se sont plus retrouvés que vingt-cinq, les autres ayant renoncé entretemps.

« Compassion » avez-vous dit. En quoi est-elle soluble dans la neutralité axiologique ?

(Sourire). Sans doute le terme est-il excessif. Le plus important est de suspendre ses propres convictions ou jugements de valeur. A cet égard, la neutralité axiologique est fort utile pour déjouer les risques de dépréciation de ce qu'il est convenu d'appeler le syndrome Nimby. Pour mémoire, cet acronyme (Not In My Backyard) désigne la tendance pour des riverains à approuver un projet tant qu'il ne voit pas le jour dans leur voisinage immédiat... Il n'est pas rare, y compris dans des publications scientifiques, de le voir stigmatiser a priori, au prétexte qu'il trahirait la défense d'intérêt particuliers au détriment de l'intérêt général, ou la difficulté des citoyens à accepter le changement. En réalité, quand on pousse l'analyse, en prenant le temps d'entendre ces citoyens, force est d'admettre que la réalité est plus complexe, que d'autres considérations entrent en ligne de compte dans les réticences manifestées par ces citoyens à l'égard d'un projet de méthanisation ou de toute autre nature.

On comprend encore à vous entendre que le chercheur que vous êtes n'était donc pas intervenu en position de surplomb, avec la prétention d'éclairer les parties prenantes, à la lumière de votre expertise. Dans quelle mesure cette posture vous a-t-elle amené à reconnaître l'existence d'autres formes d'expertises sinon de savoirs que celle de l'universitaire, tant du côté des entreprises que des collectivités, des agriculteurs et des habitants eux-mêmes ?

Ce que vous décrivez là est précisément la posture que j'ai souhaitée adopter car, oui, les acteurs du territoire, les porteurs de projet, les parties prenantes, qu'elles y soient favorables ou pas, avaient aussi un savoir, une expertise qu'il me fallait prendre en considération sans pour autant ne lui reconnaître que des vertus...

Pouvez-vous préciser ?

Cette expertise peut être mobilisée au nom d'intérêts discutables. Je pense à ce responsable associatif qui a réussi à faire capoter un projet alors que, renseignement pris, il se trouvait être un promoteur de l'énergie nucléaire – à ses yeux, la méthanisation comme les autres énergies alternatives lui faisait manifestement une concurrence préjudiciable. En disant cela, je ne veux pas sous-estimer l'importance d'un savoir autre qu'académique. D'autant que les universitaires peuvent aussi se prévaloir d'un savoir scientifique pour combattre des projets de méthanisation, tout en se gardant d'afficher leur intention... Je pense à ce professeur d'université qui, quoique spécialiste de cryogénie, est intervenu à chacune de nos réunions publiques pour

faire entendre un discours critique, en abusant de son statut de « sachant », se présentant en expert de la méthanisation. C'est typiquement la posture que je récuse en tant que chercheur. L'intérêt du travail entrepris dans le cadre d'un projet comme DETECTE est de mettre au jour les discours en présence, non pour les juger, mais parce qu'ils font partie d'un contexte qu'il faut prendre en considération pour comprendre les freins, les situations de blocage.

Quels étaient vos propres rapports aux territoires étudiés ? Les connaissiez-vous tous ?

Originaire de l'ex-Haute-Normandie, j'ai migré en... ex-Basse de Normandie. Ce qui a été un vrai atout pour la conduite des projets relatifs à la Normandie (à Moyaux, Vire et dans l'aire urbaine de Caen, pour le département du Calvados ; Gravigny, pour celui de la Manche). Des relations de confiance existaient déjà aussi bien avec les porteurs de projets, lesquels peuvent a priori craindre un regard critique du chercheur, que les détracteurs. Il a juste fallu faire preuve de pédagogie en amont du projet de recherche, dissiper des malentendus quant à mon positionnement, rappeler cette neutralité axiologique que j'évoquais, quand bien même connaissais-je déjà les parties en présence.

En revanche, je ne connaissais pas les cas étudiés en Bretagne (St Gilles du Mené) et en Pays de la Loire (l'agglomération de Laval). Ils ont été investis par d'autres collègues, tout comme moi, régionaux de l'étape.

Précisons que vous êtes enseignant-chercheur à l'École Management Normandie. Dans quelle mesure avez-vous traité des projets de méthanisation au prisme des enjeux de management ?

Votre question est pour moi l'occasion de préciser mon statut au sein de cette école : j'y suis effectivement enseignant-chercheur, mais au titre de géographe, ce qui, j'en conviens, est plutôt inattendu et probablement unique dans l'univers des écoles de management ! Toujours est-il que j'y vois plusieurs avantages : d'abord l'opportunité de me confronter aux sciences de gestion et à la littérature sur le management de projet. Je doute que j'y serais venu spontanément si j'intervenais seulement au sein de l'université. J'ai pu ainsi découvrir à quel point les projets de méthanisation n'étaient finalement pas si différents de ceux qu'on peut porter au sein d'une entreprise. Les problématiques sont similaires. A l'évidence, ces projets sont aussi affaires de management : de

prendre conscience que management et aménagement ont parties liées, mais encore qu'un management n'a de sens que s'il était ancré territorialement, autrement dit, tout sauf hors-sol...

Absolument ! C'est d'ailleurs une de nos conclusions. Pour qu'un projet territorial de méthanisation réussisse, il faut du management de projet, de la gouvernance, etc. Mais il faut encore prendre en compte les spécificités locales. Dans la littérature scientifique, on parle de place based policy i.e. de politique territorialisée. Ce n'est pas parce que le projet a réussi (ou échoué) à un endroit qu'il connaîtra la même issue, transposé tel quel ailleurs. À chaque territoire, ses spécificités et, donc, ses conditions de réussite. Cela ressort clairement de la typologie que nous avons établie.

Voici une anecdote rapportée par un maire, pour illustrer ce propos : le maire s'était fait accompagner par un cabinet spécialisé dans la gouvernance des projets d'énergie.

Pour qu'un projet territorial de méthanisation réussisse, il faut du management de projet, de la gouvernance, etc. Mais il faut encore prendre en compte les spécificités locales

ressources aussi bien humaines que techniques.

J'ajoute un autre intérêt du fait d'être rattaché à une telle école : celui d'avoir pu me connecter à un réseau d'entreprises grâce auquel j'ai pu accéder à des acteurs, utiles pour les besoins de DETECTE.

En sens inverse, le géographe que vous êtes n'a-t-il pas permis de faire

Lequel cabinet s'était borné à faire des copier-coller d'un document relatif à un projet mené dans une autre collectivité, dont le nom figurait d'ailleurs encore dans le rapport qui lui avait été remis pour sa propre commune. Vous pouvez deviner l'issue de la démarche. Bref, si l'approche territorialisée du management de projet nous enseigne quelque chose, c'est de ne pas pratiquer le copier-coller !

Quels sont néanmoins les enseignements susceptibles d'être capitalisés au profit de projets lancés dans d'autres régions ? Malgré les spécificités locales, on imagine que des résultats sont transférables...

Oui, bien sûr. De manière générale, on n'observe pas de problème d'acceptabilité dès lors que 1) le projet est intégré à l'exploitation ; 2) la population est correctement informée ; 3) la collectivité soutient le projet ; 4) le porteur ou les porteurs bénéficie(nt) d'une notoriété locale ; 5) le territoire est tourné vers les énergies renouvelables. A contrario, le projet se heurte à des freins quand 1) la population a le sentiment de ne pas avoir été consultée ; 2) il n'y pas de soutien manifeste de la collectivité, etc.

Reste des spécificités qui justifient une certaine vigilance. C'est tout l'enjeu du travail de synthèse et de valorisation que nous avons réalisé et mis en discussion avec les partenaires - des entreprises, l'Ademe, la Chambre d'agriculture... - de façon à parvenir à un guide « de la transition écologique à la transition territoriale », sur la base de fiches actions (voir encadré).

Un mot encore sur votre souci d'incarner les projets à travers des témoignages vivants d'acteurs.

De manière générale, on n'observe pas de problème d'acceptabilité dès lors que 1) le projet est intégré à l'exploitation ; 2) la population est correctement informée ; 3) la collectivité soutient le projet ; 4) le porteur ou les porteurs bénéficie(nt) d'une notoriété locale ; 5) le territoire est tourné vers les énergies renouvelables

En effet. Nous avons réalisé des vidéos (voir encadré), pour donner à voir et entendre des témoignages d'élus et de responsables de projet, qui ont pu témoigner en toute transparence des difficultés qu'ils avaient rencontrées, de ce qui les avait motivés et avait permis à l'unité de méthanisation de voir le jour. Rien de tel qu'une vision incarnée du projet pour donner à d'autres l'envie d'emboîter le pas.

Était-ce la première fois que vous participiez à ce genre de dispositif ? Qu'est-ce qui vous a vous-même motivé à répondre à cet appel à projet mêlant chercheurs et acteurs de territoire ? En quoi a-t-il transformé le géographe que vous êtes ?

C'est effectivement la première fois que je participais à ce type de dispositif. Et vous ne croyez pas si bien dire en allant jusqu'à parler de « transformation ». Jusqu'alors, la valorisation des outputs des projets de recherche auxquels j'avais participé s'était limitée aux connaissances scientifiques. Les résultats n'avaient pas vocation à servir directement aux acteurs territoriaux. DETECTE m'a enfin donné l'occasion d'une valorisation partenariale. Pour autant, l'exercice n'est pas simple. Au début, ce fut même difficile ! Il faut un temps d'adaptation avant d'interagir

Quand PSDR4 a été lancé, je débutais dans le monde de la recherche. Cinq ans plus tard, je pense pouvoir dire que je suis devenu un chercheur confirmé et pas seulement parce qu'entre-temps, j'ai été habilité à diriger des recherches. J'en suis aussi redevable à ce projet qui aura boosté ma carrière en enrichissant mon réseau

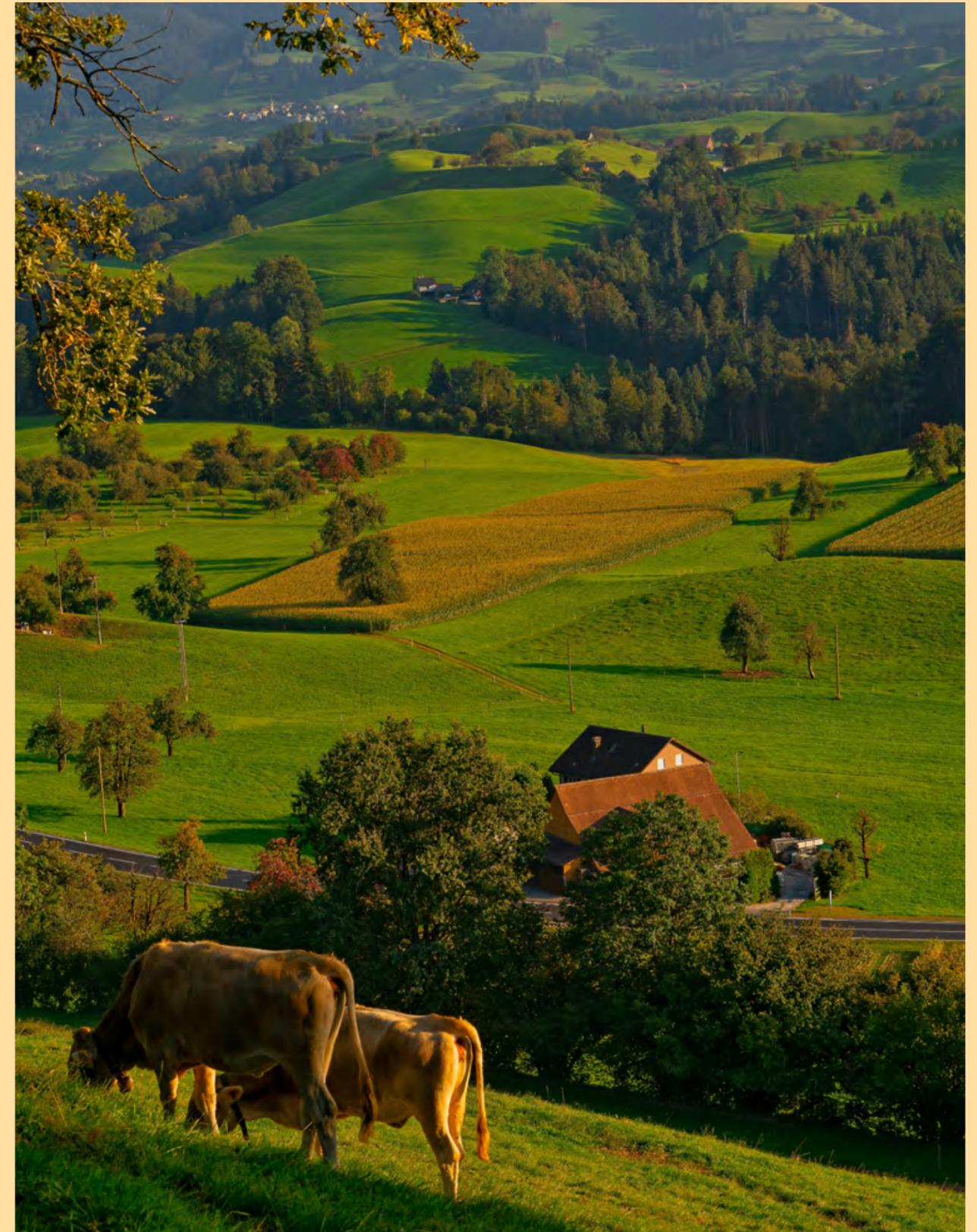
avec des acteurs territoriaux et faire en sorte que la recherche ait des retombées opérationnelles. Au final, j'ai acquis la conviction qu'elle ne gagne rien à en rester à un niveau stratosphérique, qu'elle peut être utile aux acteurs, a fortiori quand elle est menée avec eux, dans le souci de faire vraiment avancer le Schmilblick (si je puis m'autoriser cette seconde référence à notre grand humoriste), aussi bien au plan de la connaissance que de la transition énergétique.

Au-delà de cette double caractéristique (de la recherche-action et interdisciplinaire), je retiens aussi l'intérêt d'un croisement de plusieurs projets d'une même édition PSDR. En plus de co-piloter DETECTE, j'ai été coresponsable d'un groupe transversal. Il s'agit, dans le jargon PSDR, d'un dispositif destiné à permettre à des équipes travaillant sur des thématiques connexes, d'échanger sur les bonnes

pratiques, que ce soit sur la conduite d'un entretien, la valorisation... C'est une autre particularité du PSDR, qui a été pour moi une source d'autres enrichissements et apprentissages.

Une autre particularité étant aussi de faire confiance à de jeunes chercheurs...

Exactement. Quand PSDR4 a été lancé, je débutais dans le monde de la recherche. Cinq ans plus tard, je pense pouvoir dire que je suis devenu un chercheur confirmé et pas seulement parce qu'entre-temps, j'ai été habilité à diriger des recherches. J'en suis aussi redevable à ce projet qui aura boosté ma carrière en enrichissant mon réseau, en m'offrant l'opportunité d'entrer en relation avec de nombreux collègues que je connaissais pour les avoir lus, mais sans avoir pu encore échanger avec eux de manière informelle. Ce qui n'a pas de prix.



VOIR AUSSI...

LE PROJET **DECTECTE**



[Voir une vidéo du projet](#)

[Voir le 4 pages des résultats](#)

[Voir le poster des résultats finaux](#)

[Voir le site Web du projet](#)

[Voir les productions](#)

LES FREINS ET LEVIERS AU DÉPLOIEMENT DE LA MÉTHANISATION SUR UN TERRITOIRE

[Voir la fiche-outil PSDR4-Réseau rural :
Bourdin S., 2020 dans le Cahier Technique
PSDR4](#)

[Consulter les synthèses du projet](#)